

LE CANADA FRANÇAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

FONDE LE 1er JUIN 1880.

VOL. LXIII NO. 45

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

JEUDI, 5 AVRIL 1923

LETTRE POLITIQUE HEBDOMADAIRE

Le Parlement a décidé que la vacance de Pâques sera d'une quinzaine de jours, du 28 mars au 9 avril. En demandant de considérer cette question, le très honorable MacKenzie-King fit observer que bien des députés étaient partis de leurs foyers depuis deux mois et qu'ils désiraient aller mettre ordre à leurs affaires personnelles.

Il est aussi entendu que nombreux sont les députés qui désirent consulter leurs électeurs sur un grand nombre de questions. Le travail pressant, incessant de la session ne leur permet pas de s'éloigner de la Capitale. Cette vacance a mis tout le monde en bonne humeur et nos législateurs seront une fois encore froids et dispos pour entreprendre la seconde partie de leurs importants travaux.

Si la session est facile à un grand nombre de députés, elle n'est pas rose pour les députés très actifs et surtout les ministres qui administrent des Ministères importants. Un repos de quelques jours fera du bien à tout le monde.

La proposition du très honorable MacKenzie-King rencontrera aussi, nous en sommes sûrs, l'approbation du public en général. Il veut permettre aux députés de prendre contact avec leurs électeurs avant de continuer la session.

Cette première partie de la session a été bien remplie. Il suffit de jeter un coup d'oeil rapide sur le travail accompli pour s'en rendre compte. Des plaintes multiples s'élevaient contre la Commission du Service Civil, modifiée par les unionistes de manière à englober tous les fonctionnaires. C'était habile de la part des conservateurs et cela leur permettait de protéger leurs amis.

Il fut vite reconnu qu'une commission à Ottawa ne pouvait pas administrer une loi qui s'étendait aux plus petites positions, d'un océan à l'autre. Le gouvernement a nommé une commission parlementaire afin d'examiner ce problème sous toutes ses faces. On fait enquête non seulement sur la manière de faire subir les examens; d'accorder les positions, les promotions, mais aussi tout ce qui intéresse de près ou de loin les fonctionnaires, comme la mise à la retraite, les pensions.

Le gouvernement a nommé un comité actif qui voit à discuter toutes les questions qui concernent l'agriculture, dans toutes les provinces.

Il a nommé un comité pour examiner de quelle manière on doit modifier la carte électorale. On procède généralement tous les dix ans, à la suite du recensement, à la redistribution. Cette année le gouvernement demande au Parlement, comme autrefois sir Wilfrid l'a fait, de considérer les modifications à faire. Les provinces de l'Est perdent quelques députés, tandis que l'Ouest en gagne plusieurs. Les travaux de cette commission parlementaire sont des plus importants si nous voulons que le Parlement soit véritablement l'expression de la volonté populaire.

Il doit donc procéder sagement aux modifications à faire. On croit qu'il n'y aura pas de modifications radicales, qu'on laissera un nombre plus élevé d'électeurs aux comtés urbains, en n'oubliant pas les difficultés de faire des élections dans les immenses comtés ruraux.

Le parlement a voté des crédits généralement à l'exception de ceux de l'immigration. Tout en admettant qu'il faut de nouveaux sujets, les uns demandent de limiter les facilités aux enfants, aux gens de services, domestiques, aides-fermiers et agriculteurs.

Il est même trouvé des fermiers de l'Ouest pour critiquer l'encouragement que le gouvernement désire donner pour augmenter la population rurale. Ils prétendent que l'agriculture n'est plus une occupation payante.

Sur cette question se greffe celle de la colonisation et du rapatriement. Le gouvernement accorde une considération favorable à cette entreprise. Le ministre intermédiaire des chemins de fer a fait les déclarations annuelles sur la situation de notre réseau national. Il montre dans quel état la nouvelle administration trouve cette immense entreprise.

Le déficit, cette année, est déjà 15 millions de moins que celui de l'année précédente. Il reste encore à près de 50 millions. C'est beaucoup trop pour un jeune pays comme le nôtre.

Avant longtemps, le contribuable canadien comprendra qu'il doit encourager de toutes ses énergies ce réseau, aider à l'améliorer afin de diminuer la dette, faire disparaître le déficit et le rendre l'une des plus attractantes valeurs sur le marché.

Le président sir Henry Thornton a fait un vibrant appel au public, aux employés et à tous les vrais canadiens. Il n'y a pas de doute que ces appels réitérés, ainsi qu'une administration unifiée, simplifiée, dirigée fermement apporteront une amélioration sensible au cours de la présente année fiscale.

Nous ne voulons pas finir cette lettre sans dire un mot de deux motions

intéressantes et bien différentes.

M. Pierre Casgrain, l'actif député de Charlevoix-Montmorency, proposait lundi de rappeler la Loi des faillites qui occasionne, dit-on, de si grands désastres financiers dans notre province. Il fut appuyé par M. Joseph Archambault.

L'honorable Hugh Guthrie et M. Sim Jacobs qui s'intéressent vivement à la préparation de cette loi, en 1919, s'opposèrent à cette motion et c'est sir Lomer Gouin qui eut le dernier mot. Il montra que le Canada avait besoin d'une loi uniforme de cette nature. Il peut se faire qu'elle ne soit pas parfaite, mais nous y apporterons les modifications nécessaires. M. Casgrain consentit à ne pas demander un vote sur sa motion, à la suggestion de sir Lomer Gouin.

M. Power, appuyé par M. Emmanuel d'Anjou, proposa que le Canada ne s'engage dans aucune guerre, sans l'autorisation du Parlement. Le discours de M. Power allait provoquer un des gros débats lorsque M. Casgrain proposa l'ajournement. Cela mit fin à toute discussion.

On croit que M. Fielding déposera son budget vers la mi-avril.

L'EXODE VERS LES VILLES

Au moment où, à la Chambre des Communes, on discute de l'opportunité d'encourager l'immigration à outrance pour peupler les parties désertes du pays, le temps semble venu de traiter au meilleur du raisonnement, la question si importante de l'exode vers les villes. Il est assez rare qu'un seul jour de la semaine ne nous apporte pas la nouvelle que, dans les différents parcs de la province de Saint-Jean et d'Iberville, un, deux ou plus de jeunes gens disent adieu à la terre, pour aller s'enfoncer dans la fournaise des villes. Quelles sont donc les causes de ces défections?

Il est bon de rappeler que jamais peut-être la course à la ville n'a été aussi active que depuis la guerre, c'est-à-dire depuis 1914, excepté au moment des grandes crises financières et industrielles. La guerre, avec ses nécessités de toute sorte, avait créé des centres d'activité dont l'attraction était quasi irrésistible. De partout surgissaient des usines pour la fabrication d'armes et de munitions et les salaires et gages, à un certain moment, n'avaient plus de limites.

L'entraînement volontaire et la conscription avaient pris aux populations de villes des milliers et des milliers de bras; il y avait du vide qu'il fallait combler et les industriels attirèrent les enfants de la campagne avec l'appât de salaires disproportionnés aux revenus normaux de la ferme. Le résultat fut que les populations des villes furent bientôt rétablies mais au détriment de la campagne qui, elle, n'a pas encore pu se refaire de ses pertes en hommes.

Il est admis qu'il est plus facile d'attirer à la ville que de renvoyer de la ville. Une fois que les enfants ont goûté aux plaisirs factices, coûteux et malsains des villes, il est matériellement impossible de les ramener aux champs.

Ce fait ne devrait-il pas suffire pour ouvrir les yeux aux pères de familles? Et au lieu de se plaindre constamment parce que la terre ne donnerait plus aujourd'hui ce qu'elle rapportait au temps de la guerre alors que tous les prix s'élevaient doublés et triplés, pourquoi ne s'efforceraient-ils pas de faire comprendre aux enfants et à soi-même que la terre est toujours la meilleure nourricière, le plus hospitalier coin de terre de l'univers.

Même les plus vieux rechignent, de nos jours, parce que la terre ne donne pas les salaires que payent les villes. C'est un grand tort et presque un crime, du fait que, quatre vingt dix-neuf fois sur cent, on n'a pas la charité de donner crédit à la ferme pour les 10000 ou 15000 qu'elle a donnés en matière de subsistance à la famille.

On ne compte que les dollars qu'on a pu mettre à la banque ou sur un placement quelconque à 8 ou 7 pour cent. Mais s'est-on jamais arrêté à se demander quel est le citoyen salarié qui a pu, lui, après avoir pourvu à sa nourriture et à celle des siens, mettre à l'épargne quelques centaines de dollars? S'est-on jamais demandé ce que devenaient les ouvriers des villes lorsqu'ils tombent malades? Sait-on ce que c'est l'hôpital qui les réclame et demande à la charité publique de l'indemniser pour les soins qu'il devra leur donner? Sait-on aussi les périls de toutes sortes auxquels les citoyens sont exposés, et les fils de la ferme, inexpérimentés, les premiers? Si l'on savait tout cela, on serait moins pressé de désertir la terre.

Mais, depuis la guerre, beaucoup de soldats sont revenus, et qui les a reçus? Est-ce la campagne qui leur tendait les bras? Non! C'est la ville avec ses attractions de luxe et de lucre, ses attractions fictives et factices. La ville ne donne plus ce qu'elle donnait au temps de la guerre. La ville est en pleine crise et c'est par centaines de mille hommes que l'on y compte les déçus, les chômeurs. Combien de ceux-là sont des citoyens de naissance? La plus petite proportion, s'il en était autrement les

campagnes ne seraient pas aussi désertes.

Et le mal est fait. La ville est surpeuplée, elle a la misère, parce que les rôles ont été renversés. Celui qui devait produire les éléments indispensables à la subsistance a déserté la nourricière, tandis que celui qui achetait les produits de la ferme, est dans l'oisiveté et la misère parce que l'onde des champs lui a volé sa place et dans de trop nombreux cas.

Le remède à cela? Mais tout simplement le retour à la terre pour ceux qui l'ont abandonnée lâchement; l'attachement au sol pour ceux qui y sont encore fixés mais qui pourraient être tentés d'imiter le funeste exemple d'un trop grand nombre.

Aujourd'hui encore, les céréales se vendent bon prix; les oeufs, le lait, la crème et le beurre commandent des prix qui eussent paru scandaleux il y a quelques années. Travaillons à augmenter la production de la ferme et, grâce aux prix consentis par les acheteurs citadins, le fermier ne tardera pas à reprendre courage en face des sommes qu'il réalisera chaque année.

Qu'il donne le bon exemple à ses fils et à ses filles et ceux-là, au lieu de choisir la ville pour y devenir domestiques et quelques fois esclaves des maîtres, préféreront demeurer sur la terre où ils sont les rois et maîtres.

L'atmosphère des villes n'est pas sain pour les campagnards. Ce qui leur fait, c'est l'air libre, le soleil, les ombrages, l'eau claire des limpidités ruisseaux et la paix de la conscience loin de l'atmosphère empoisonnée des villes. L'homme qui reste attaché à la terre, demeure sain d'esprit comme de corps et c'est lui qui fera la force mentale et physique de notre pays. Qu'il y pense à deux fois avant de renoncer à sa liberté qui est à elle seule une richesse, pour aller s'abriter dans le cloaque de la ville.

DEUIL A LA LEGISLATURE

L'honorable John-C. Kaine, membre du Conseil Législatif pour la division Stadacona et ministre sans portefeuille dans le cabinet Taschereau, est décédé à sa résidence, rue Ste-Ursule, à cinq heures dimanche matin.

On s'attendait à sa mort depuis quelque temps. C'est grâce à sa constitution robuste qu'il a pu lutter si longtemps contre une maladie sérieuse, dont il avait été atteint au commencement du mois de février.

La mort de M. Kaine marque la disparition d'une figure éminente de la scène commerciale et politique de Québec. Durant plusieurs années il s'était occupé du commerce du bois et de la navigation. Il pratiquait les sports avec habileté. Il passait pour l'un des plus habiles pêcheurs à la ligne de cette province.

Outre son épouse, M. Kaine laisse pour pleurer sa perte deux fils: Bernard O. Kaine, inspecteur des phares pour le département de la Marine et des Pêcheries, et Ward H. Kaine, marchand de bois.

Les funérailles ont eu lieu hier matin en l'Eglise St-Patrice. Né à Québec, le 18 octobre 1853, du mariage de John Kaine et de Ellen MacGowan, il avait fait ses études à l'Académie Commerciale de Québec. Propriétaire de navires et marchand de bois, il avait épousé Mlle Theresa Maria Tucker, le 1er janvier, 1879. Celle-ci étant morte, il avait contracté un second mariage avec Mlle Hélène Smith, le 14 février, 1904.

M. Kaine avait été élu député à l'élection générale de 1902. En 1906 il entra dans le cabinet comme ministre sans portefeuille. Neuf ans plus tard, soit le 17 avril 1915, le gouvernement Gouin l'appela au conseil législatif pour représenter la division Stadacona, poste qu'il occupait encore à sa mort. Il était le plus vieux membre du cabinet. Il est mort à 70 ans.

UN DEUIL AU SENAT

Le sénateur Joseph Godbout est décédé, dimanche soir, à dix heures, à sa résidence de l'avenue des Erables, Québec, à l'âge de 72 ans. Il a succombé à une longue maladie. Le défunt avait rempli une carrière politique très active. Après avoir représenté le comté de Beauce aux élections, pendant un grand nombre d'années, il avait été nommé en 1901, par sir Wilfrid Laurier, sénateur pour la division de LaSalle. Le parti libéral perd en lui un autre de ses bons partisans. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin, à Beauveville. Le défunt était le frère du juge Arthur Godbout.

L'HONORABLE J.-A. ROBB

PARLE AVEC AUTORITE

L'honorable James-A. Robb, ministre du Commerce dans le cabinet MacKenzie-King, était en notre ville, mardi dernier; il a assisté au banquet de la Chambre de Commerce, le soir, à l'hôtel Saint-Jean, et y a prononcé un magnifique discours, très optimiste, mais dont nous ne pouvons donner qu'un pâle résumé.

L'honorable ministre du Commerce dit, au début de ses remarques, qu'il apporte des citoyens du comté de Châteauguay-Huntingdon, un message d'amitié et de bons souhaits pour ceux du comté de Saint-Jean-Iberville. "Vous, dit-il, de la vallée du Richelieu et nous, des rives du Saint-Laurent, avons des ambitions communes. Nos ancêtres communs ont fait preuve d'un courage et d'une énergie indomptables et il n'est que juste que nous, Canadiens, anglais ou français, profitions des occasions qui nous sont données de nous associer côte à côte pour causer du passé, et former des projets communs pour l'avenir.

Depuis quelques années, par tout le Canada, on a pris l'habitude de parler de dettes et de taxes, comme si nous étions la seule nation endettée et taxée; est-ce vrai? N'est-il pas vrai que de toutes les nations qui ont participé à la grande guerre, du premier jour jusqu'à la victoire aucune ne s'est rétablie aussi rapidement que le Canada? Il est vrai que nous avons des dettes, que pour rencontrer les intérêts sur nos dettes envers notre peuple et les peuples étrangers, pour payer les pensions, pour secourir les impotents, pour administrer les affaires du pays, nous sommes obligés de nous taxer, mais n'avons-nous pas promis de payer cette dette, de faire face à nos obligations? La coopération fera du Canada une grande nation.

La ville de Saint-Jean, ville natale de M. Marchand a largement contribué à la prospérité qu'il devait donner à sa province. Aujourd'hui, on nous dit que nous avons trop de chemins de fer, trop de routes vers la mer; je ne discuterai pas ce point ce soir. Je n'en fais mention que pour rappeler qu'il fut un temps où il n'y avait pas de chemins de fer en Canada; il n'y a seulement que 87 ans que le premier chemin de fer fut construit en Canada, de Saint-Jean à Laprairie; maintenant le Canada possède environ 40 000 milles de chemins de fer, parfaitement équipés; ces chemins de fer, ajoutés aux 2 000 milles de routes fluviales dont la plupart se trouvent situées dans les provinces de l'Ouest, constituent le meilleur système de transport du monde; il est vrai que l'augmentation du coût des opérations a dépassé le coût du transport, mais le temps et la compétition suppléeront à cette lacune.

Le ministre du Commerce fut maintes fois applaudi au cours de ses intéressantes remarques; son discours fut vivement apprécié par tous les convives.

Depuis que l'Eglise est née du sang de Jésus-Christ, elle seule existe véritablement sur la terre. Tout se fait pour elle ou contre elle avec une énergie aussi durable que son éternité. Elle est le bien; le mal ne vit que pour la combattre.

Louis Veilliot.

NE FAITES PAS CELA!

Employez L'HUILE LEONARD

ELLE FAIT DISPARAITRE LA SURDITE ET LES BRUITS DANS LA TÊTE. Avec cette huile frictionnez-vous derrière les oreilles et introduisez-en dans les narines.

Dans chaque paquet se trouvent des recommandations spéciales par un spécialiste pour malades des oreilles.

PRODUIT CANADIEN

Circulaire explicative sur demande.

A.-O. Leonard, Inc.

70 Cinquième Avenue New York.

En vente à Saint-Jean par ARMAND BOURGEOIS, et tous les pharmaciens recommandables.

Aux Femmes de Sport

Après quelque exercice violent la mousse rafraîchissante et d'un parfum si subtil, du Savon "Baby's Own" procure une sensation délicieuse de bien-être et de fraîcheur.

BABY'S OWN SOAP

Le Meilleur pour Bébé

Le Meilleur pour Vous

ALBERT SOAPS LIMITED - MONTREAL

Municipalité de la paroisse de Notre-Dame de Stanbridge

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par Jos. Courville, secrétaire-trésorier, qu'à une assemblée du conseil municipal de la paroisse de Notre-Dame de Stanbridge, tenue à la salle du conseil à N. D. de Stanbridge, P. Q. le jeudi le huitième jour de mars 1923, le règlement suivant connu sous le nom de Règlement No 76 de cette corporation a été passé:

REGLEMENT No 76:

I.—Que le conseil municipal de cette municipalité, aléuque par les présentes le règlement No 60 de cette corporation passé le dixième jour de février 1913, prohibant la vente des liqueurs enivrantes et l'émulsion de liqeurs dans cette municipalité, le tout à toutes fins que de droit.

II.—Que le conseil municipal de cette municipalité, aléuque par les présentes à la Commission des Liqueurs de Québec d'accorder des permis dans cette municipalité pour la vente des bières et vins, le tout en conformité avec le paragraphe 2 de l'article 34 de la loi amendement la loi des Liqueurs, aléuque, étant le chapitre 31 des Statuts de Québec 1922;

III.—Que le dit règlement soit soumis à l'approbation des électeurs municipaux à une date qui sera fixée par un avis public donné par le maire.

Donné sous mon seing, à N.-D. de Stanbridge, ce neuvième jour de mars 1923.

JOS. COURVILLE, Sec.-Trés.

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par Adélard Davignon, maire de la paroisse de Notre-Dame de Stanbridge, à tous les électeurs municipaux de cette municipalité, qu'un vote au scrutin secret sur ledit règlement No 76 de cette corporation plus haut mentionné, aura lieu à la salle H. Bédard à N.-D. de Stanbridge, le onzième jour du mois d'avril prochain 1923, à partir de dix heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi.

Donné sous mon seing, à N.-D. de Stanbridge, ce neuvième jour de mars 1923.

ADELARD DAVIGNON, maire.

AVIS PUBLIC

CANADA, Province de Québec, Ville de Farnham.

Avis public est par le présent donné par J. E. Lefebvre, secrétaire-trésorier de la ville de Farnham, que le conseil municipal de la dite ville, à sa session générale assemblée tenue à l'Hôtel de Ville, en la ville de Farnham, le dix-neuvième jour du mois de mars, mil neuf cent vingt-trois, a adopté le règlement suivant portant le No 129, deuxième série, des règlements de la dite ville; et qu'aux fins de faire décréter, suivant la loi, si le susdit règlement doit être approuvé par le conseil municipal de la dite ville, un vote au scrutin secret sera en conséquence tenu à l'Hôtel de Ville, en la ville de Farnham, mercredi, le dix-huitième jour du mois d'avril mil neuf cent vingt-trois, de dix heures du matin à cinq heures de l'après-midi, s'il n'y a pas plus de quatre cents noms d'électeurs municipaux ayant les qualités voulues inscrits sur le rôle d'évaluation de la municipalité, et aux mêmes heures le jour suivant, s'il y a plus de quatre cents noms inscrits, et ainsi de suite en allouant un jour de plus pour chaque quatre cents noms additionnels.

Donné sous mon seing, en la ville de Farnham, ce vingtième jour du mois de mars, mil neuf cent vingt-trois.

(Signé) J. E. LEFEBVRE, Secrétaire-Trésorier

(Vraie Copie)

J. E. LEFEBVRE, Secrétaire-Trésorier.

CANADA

Province de Québec, Ville de Farnham.

REGLEMENT No 129.

Règlement No 129, deuxième série, des règlements de la ville de Farnham aux fins de demander à la Commission des Liqueurs de Québec d'accorder des permis pour la vente des bières et des vins, de même que l'établissement d'une succursale de ses magasins de liqueurs dans la Ville de Farnham.

Attendu que les électeurs municipaux de la Ville de Farnham, en nombre et ayant la qualité voulue; ont, par leur requête en date du 19 mars 1923, prié ce conseil d'adopter un règlement aux fins ci-dessus et de le soumettre ensuite, suivant la loi, à l'approbation des électeurs municipaux;

Vu la requête ci-dessus et les pouvoirs conférés à ce conseil par la Loi des Liqueurs Alcooliques, Il George V, chapitre 24, et ses amendements, il est ordonné et statué par règlement ce qui suit:

Le conseil municipal de la Ville de Farnham, en vertu et en exécution de la Loi des Liqueurs Alcooliques, Il George V, chapitre 24, et ses amendements, est autorisé à demander, et par le présent demande à la Commission des Liqueurs de Québec d'accorder des permis pour la vente des bières et des vins, et d'établir une succursale de ses magasins de Liqueurs dans la Ville de Farnham, conformément à la dite loi.

2. Le présent règlement devra être soumis suivant la loi, à l'approbation des électeurs municipaux de la Ville de Farnham aux dates et lieux qui seront fixés par avis public à cette fin, et ne deviendra en force et vigueur qu'après avoir été approuvé par la majorité en nombre des susdits électeurs qui auront voté.

(Signé) O. DEMERS, M. D. Maire

J. E. LEFEBVRE, Secrétaire-Trésorier, Ville de Farnham.

(Vraie copie)

J. E. LEFEBVRE, Secrétaire-Trésorier, Ville de Farnham.

43-4

Votre abonnement est-il échoué

DELAQUERRIERE

Premiers enregistrements par l'excellent artiste sur Records

La Voix de Son Maître

Corollita-Tango Milanga

Lison, Lisette

Le cœur de ma Mère

Suzanne

Si tu le veux

Mai

Six pièces délicieuses admirablement bien rendues par le très sympathique ténor.

Records 10 pos double face 75c.

ENTENDEZ-LES!

Chez J. P. MEUNIER,

108 rue Richelieu, Saint-Jean.

ASSURANCES DE TOUTE SORTE

Le contrat d'assurance est un de ceux qui devraient être examinés le plus soigneusement et qui, au contraire, sont ordinairement traités avec la plus grande légèreté. On choisit sa compagnie pour faire plaisir à un homme, pour épargner de l'argent, pour toutes autres fins que celle de s'assurer d'une indemnité adéquate en cas d'incendie.

La maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée), représentée à Saint-Jean par M. Charlemagne Lajoie, étudie soigneusement non seulement le risque mais la solvabilité de la compagnie qui l'assume. Grâce à ses relations, elle peut faire souscrire aux conditions les plus avantageuses les risques les plus considérables. Dans avant de voir M. Lajoie, représentant spécial, hôtel National, Saint-Jean.

J. n. o.

A VENDRE.—A Iberville, grande maison à deux logements avec aménagements modernes, possession au ter

mal, faisant face à la rivière Richelieu, avec 4 lots, situés au coin de la 1ère Avenue et de la rue Tremblay. Prix, \$5,500. Conditions faciles. S'adresser à P. Boudouin, 73 rue Richelieu, Tél. 42, Saint-Jean.

A VENDRE.—A Iberville, grande maison à deux logements avec aménagements modernes, possession au ter

mal, faisant face à la rivière Richelieu, avec 4 lots, situés au coin de la 1ère Avenue et de la rue Tremblay. Prix, \$5,500. Conditions faciles. S'adresser à P. Boudouin, 73 rue Richelieu, Tél. 42, Saint-Jean.

A VENDRE.—A Iberville, grande maison à deux logements avec aménagements modernes, possession au ter

mal, faisant face à la rivière Richelieu, avec 4 lots, situés au coin de la 1ère Avenue et de la rue Tremblay. Prix, \$5,500. Conditions faciles. S'adresser à P. Boudouin, 73 rue Richelieu, Tél. 42, Saint-Jean.

A VENDRE.—A Iberville, grande maison à deux logements avec aménagements modernes, possession au ter

mal, faisant face à la rivière Richelieu, avec 4 lots, situés au coin de la 1ère Avenue et de la rue Tremblay. Prix, \$5,500. Conditions faciles. S'adresser à P. Boudouin, 73 rue Richelieu, Tél. 42, Saint-Jean.

A VENDRE.—A Iberville, grande maison à deux logements avec aménagements modernes, possession au ter

mal, faisant face à la rivière Richelieu, avec 4 lots, situés au coin de la 1ère Avenue et de la rue Tremblay. Prix, \$5,500. Conditions faciles. S'adresser à P. Boudouin, 73 rue Richelieu, Tél. 42, Saint-Jean.

A VENDRE.—A Iberville, grande maison à deux logements avec aménagements modernes, possession au ter

mal, faisant face à la rivière Richelieu, avec 4 lots, situés au coin de la 1ère Avenue et de la rue Tremblay. Prix, \$5,500. Conditions faciles. S'adresser à P. Boudouin, 73 rue Richelieu, Tél. 42, Saint-Jean.

A VENDRE.—A Iberville, grande maison à deux logements avec aménagements modernes, possession au ter

mal, faisant face à la rivière Richelieu, avec 4 lots, situés au coin de la 1ère Avenue et de la rue Tremblay. Prix, \$5,500. Conditions faciles. S'adresser à P. Boudouin, 73 rue Richelieu, Tél. 42, Saint-Jean.

A VENDRE.—A Iberville, grande maison à deux logements avec aménagements modernes, possession au ter

mal, faisant face à la rivière Richelieu, avec 4 lots, situés au coin de la 1ère Avenue et de la rue Tremblay. Prix, \$5,500. Conditions faciles. S'adresser à P. Boudouin, 73 rue Richelieu, Tél. 42, Saint-Jean.

A VENDRE.—A Iberville, grande maison à deux logements avec aménagements modernes, possession au ter

mal, faisant face à la rivière Richelieu, avec 4 lots, situés au coin de la 1ère Avenue et de la rue Tremblay. Prix, \$5,500. Conditions faciles. S'adresser à P. Boudouin, 73 rue Richelieu, Tél. 42, Saint-Jean.

A VENDRE.—A Iberville, grande maison à deux logements avec aménagements modernes, possession au ter

mal, faisant face à la rivière Richelieu, avec 4 lots, situés au coin de la 1ère Avenue et de la rue Tremblay. Prix, \$5,500. Conditions faciles. S'adresser à P. Boudouin, 73 rue Richelieu, Tél. 42, Saint-Jean.

A VENDRE.—A Iberville, grande maison à deux logements avec aménagements modernes, possession au ter

mal, faisant face à la rivière Richelieu, avec 4 lots, situés au coin de la 1ère Avenue et de la rue Tremblay. Prix, \$5,500. Conditions faciles. S'adresser à P. Boudouin, 73 rue Richelieu, Tél. 42, Saint-Jean.

A VENDRE.—A Iberville, grande maison à deux logements avec aménagements modernes, possession au ter

mal, faisant face à la rivière Richelieu, avec 4 lots, situés au coin de la 1ère Avenue et de la rue Tremblay. Prix, \$5,500. Conditions faciles. S'adresser à P. Boudouin, 73 rue Richelieu, Tél. 42, Saint-Jean.

A VENDRE.—A Iberville, grande maison à deux logements avec aménagements modernes, possession au ter

mal, faisant face à la rivière Richelieu, avec 4 lots, situés au coin de la 1ère Avenue et de la rue Tremblay. Prix, \$5,500. Conditions faciles. S'adresser à P. Boudouin, 73 rue Richelieu, Tél. 42, Saint-Jean.

A VENDRE.—A Iberville, grande maison à deux logements avec aménagements modernes, possession au ter

mal, faisant face à la rivière Richelieu, avec 4 lots, situés au coin de la 1ère Avenue et de la rue Tremblay. Prix, \$5,500. Conditions faciles. S'adresser à P. Boudouin, 73 rue Richelieu, Tél. 42, Saint-Jean.

CARTES D'AFFAIRES

CHARLES FREDETTE

Marchand de bois et ferronnerie
Matériaux de construction et agent
agent pour le Beaver Board
Tél. Bureau 87 RUE ST-JACQUES
Côté Laurier

ISAIE AUDET

ENCANTEUR LICENCIÉ
Pour le district
Achète et vend MEUBLES DE
SECONDE MAIN, à l'Ébénisterie.—Télé-
phone 570w.—Boîte postale 212.

HONORIS LAVOIE

CHARRÉTIER
Confiez-lui vos déménagements
Aussi commerçant de bois, foin et
grain.
170 rue Saint-Jacques, Saint-Jean.
Téléphone 260 J.

PHILIPPE GRANGER

LAITIÈRE
Lait et crème de première qualité
Téléphone 578-2 Rang Richelieu
Ferme Bouthillier SAINT-JEAN

J. P. MEUNIER

DIJOUTIER
OPTICIEN-OPHTHÉLTIQUE
Examens de la vue et ajustement des
verres.
108 rue Richelieu SAINT-JEAN

J.-H. ROCHON

ÉPICIER & BOUCHER
Viandes de qualité à bas prix
ÉPICERIES DE CHOIX
Service de première ordre
Angle Saint-Charles et Saint-Pierre
Téléphone 402

SINAI OLIGNY

BOUCHER ET ÉPICIER
SPECIALITÉ: Bœuf de l'Ouest
Épiceries, légumes, fruits, etc.
81 De Salaberry Tél. 588

MAISON U. NORMANDIN
MODÈS, DERNIÈRES CRÉATIONS
Emmagasinage des fourrures, etc.
66 rue Richelieu
Téléphone 121 SAINT-JEAN

SALON DE MODES

Mlle V. POULIN
185 rue Richelieu SAINT-JEAN
Téléphone 416.

J. H. PERRIER

ÉPICIER Gros et détail
Assortiment complet en épicerie
Sélections et légumes, Oeufs et beurre
Cultivateurs, faites connaître vos prix
Côté De Salaberry et Saint-Paul
Téléphone 76 SAINT-JEAN

Jolin & Frère

"MARCHÉ IDEAL"
Épicerie de choix, bœuf, lard, veau,
mouton, porc frais et salé,
légumes, etc., etc.
Tél. 81 59 RUE SAINT-JACQUES

ALBERT BOURADA

Fruits, Crème à la glace à toutes
saisons de la "Sherbrooke Pure Milk
Co." Chocolats "Gangway Bros" les
meilleurs et à bas prix.
Huîtres "Boston", tomates, bananes,
oranges, etc., liqueurs douces.
48 rue Richelieu, Saint-Jean.

J. B. CHARTRAND

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
En construction.
Ouvrage en briques, plâtre et stuc
Réparations générales
14 rue Grégoire
Téléphone 236 J SAINT-JEAN

ALFRED THIBODEAU

ÉPICIER ET BOUCHER
120 rue Saint-Jacques.
Téléphone 395 w. SAINT-JEAN

L. D. MARCHESSAULT

Ferblantier-Couvreur,
160 RUE RICHELIEU,
Soul agent pour la fameuse fournaise



"PIPELESS PILOT SUCCESS"
Botts à feu avec supports en acier.

L. BERGEVIN

Marchand de Charbon, Bois
POIN, GRAIN, etc.
A l'ancienne manufacture
D. H. Langlois.
Angle St-Paul et DeSalaberry.
Téléphone 587 W

PROTEGER LE PUBLIC

Quarante-huit. — A une assemblée du
conseil du Board of Trade local, tenue
hier soir, il a été décidé d'envoyer au
gouvernement de Québec une pétition
lui demandant de créer des lois en
vue de protéger davantage ceux qui
font des placements dans des compa-
gnies à fonds social. Le conseil du
Board of Trade a aussi décidé d'orga-
niser tel un bureau de renseignements
publiques relativement aux affaires de
placements.

CARL CROYAIT QU'IL
ALLAIT MOURIR

DECLARE QUE TANLAC L'A ENTIE-
REMENT RETENUE, ALORS QUE
SES MAUX D'ESTOMAC L'EN
AVAIENT OTE TOUT ENVOIR.

"Je crois qu'en fait de remède
Tanlac est le dernier mot", disait ré-
cemment James Carl, charpentier et
constructeur bien connu du No. 123
rue Jean, Hamilton, Ont.

"En 1916, ma santé commença à
s'affaiblir, et malgré tout ce que je
pouvais faire, mon état s'aggrava. Il
me semblait que tous les os me fai-
saient mal, et mes maux d'estomac
étaient sans répit. Durant tout l'hiver
de 1920, j'étais si malade que je de-
sespérais de vivre jusqu'à la fonte des
neiges. Les gaz dans l'estomac m'étran-
glaient presque, et j'ai passé plusieurs
nuits sans pouvoir fermer l'oeil pour
dormir.

"Avant d'acheter Tanlac, j'étais
réellement une ruine physique, et je
marchais de long en large, me deman-
dant ce que je devais faire. Les pre-
mières doses de Tanlac m'ont prouvé
que c'était ce dont j'avais besoin, et
quatre bouteilles m'ont fait engraisser
de quinze livres, et m'ont donné une
santé parfaite. Songez donc, il y a de
cela un an, mais depuis je suis très
bien portant."

Tanlac se vend chez tous les bons
pharmaciens.
N'acceptez pas de succédané.
Il s'en est vendu plus de 35 millions
de bouteilles.

Actualités

UNE CRITIQUE DE LA POLITIQUE
FINANCIERE DE CE
GOUVERNEMENT

Edmonton.—M. C. R. Mitchell, dé-
puté libéral de Bow Valley et ancien
trésorier de la province, a passé deux
heures et vingt minutes à la législa-
ture, hier, critiquant la politique fi-
nancière du gouvernement agraire. Il
a déclaré que si l'on ne prenait des
mesures d'économie plus rigides que
dans les budgets de 1922 et 1923, la
province se trouverait en face d'une
situation économique encore plus alar-
mante.

M. Mitchell prévoit un déficit réel
de \$1,045,000 dans le budget de 1923
au lieu d'un "déficit apparent" de
\$1,016,000 que prévoit le premier mi-
nistre.

NOTRE COMMERCE
AVEC L'ALLEMAGNE

Ottawa.—Les relations commerca-
les du Canada avec l'Allemagne se
sont améliorées durant les douze mois
qui ont pris fin en février, d'après
le bureau des statistiques. L'an der-
nier, nous avons exporté en Allema-
gne pour \$8,265,802 de marchandi-
ses en comparaison de \$4,786,192 pen-
dant l'année précédente; l'Allema-
gne a exporté chez-nous pour \$2-
361,331 de marchandises en compari-
son de \$2,037,719.

DEUX SOUS PAR LETTRE

Ottawa.—Le retour à l'affranchi-
sément de deux sous par lettre serait
annoncé dans le budget, c'est la ru-
meur qui circule ici.

ARABES RECONTENTES

Londres.—A la chambre des lords,
hier, plusieurs pairs ont préconisé un
changement de politique en Palestine,
y compris la modification de la Con-
stitution palestinienne de façon à sa-
tisfaire les Arabes. Des orateurs ont
soutenu que l'aventure en Palestine a
tourné en fiasco complet, que le Si-
onisme ruine le prestige britannique
en Orient.

Le vicomte Grey a demandé la pro-
duction de toutes les promesses faites
durant la guerre et il a dit que le
gouvernement n'aurait pas dû prendre
ces engagements sans consulter les
Dominions.

Le duc de Devonshire, secrétaire
d'Etat pour les colonies, répondant
au nom du gouvernement, a promis
de mettre sérieusement à l'étude la
suggestion de publier les engagements
pris. Il a admis que 107 seulement des
670 électeurs secondaires musulmans
possibles ont jusqu'ici été élus aux
élections tenues en Palestine.

Le ministre a fait remarquer que
la législation actuelle marque le pre-
mier pas vers le gouvernement auto-
nome.

REMERCIEMENTS DE FRANCE

Ottawa.—Au commencement de la
séance, hier, l'honorable Rodolphe Le-
mieux, président de la Chambre des
Communes, a lu la lettre suivante de
Monsieur A. Millerand, président de
la République Française:

Le Président de la République.

Paris, le 14 mars 1923.

Monsieur le Président,

J'ai lu avec une vive émotion le
compte-rendu des débats de la Cham-
bre des Communes du Canada, rela-
tifs au don d'un terrain sur le plateau
de Vimy que la République française a
fait au Dominion du Canada.

Les idées qui y ont été exprimées par
tous les orateurs attestent les liens
étroits qui unissent la France et le
Canada et qui se resserreront, chaque
jour davantage.

Veuillez agréer, Monsieur le Prési-
dent, l'assurance de ma haute considé-
ration.

A. MILLERAND.

Monsieur le Président de la Chambre
des Communes du Canada.
La lecture de cette lettre, en fran-
çais, a été accueillie par des applau-
dissements de toute la députation.

EMOI EN IRLANDE

Londres.—Une dépêche de Dublin au
"Times" dit que le peuple irlandais
s'émue de l'énormité des crédits du
gouvernement pour la prochaine an-
née fiscale tels que les a fait connaître
le président Cosgrave, lundi, au
Dail. Le public regrette aussi que le
président n'ait pas donné plus de dé-
tails.

Le correspondant affirme que les
Dublinois remarquent que le total des
prévisions budgétaires, qui est de 42-
250,000 livres sterling, dépasse de 10-
000,000 de livres sterling le maximum
des frais d'administration de toute
l'Irlande sous le régime britannique.
On ne conteste point qu'il faille une
forte armée dans les circonstances,
mais on trouve excessifs les crédits
militaires de 10,500,000 livres sterling.

Les autres crédits paraissent égale-
ment extravagants, surtout ceux du
département des postes qui se mon-
tent à \$3,000,000. Ce ministère subit
un déficit annuel de 1,500,000.

NOTE SEVERE

Paris.—Le "Matin" annonce aujour-
d'hui que la commission des réparations
a décidé à l'unanimité que l'Alle-
magne n'avait aucun droit de lancer
son récent emprunt sans permission.
Quant à la question de savoir si la
commission devrait exiger du Reich la
totalité ou une partie des revenus de
cet emprunt, les représentants fran-
çais ont répondu oui et les autres,
non, d'après le journal.

Tous les Alliés, à l'exception de la
France, opinent que la Reichsbank,
étant une institution privée avait le
droit de garantir cet emprunt.

Le journal ajoute que sir John
Bradbury et M. Delacroix ont été
chargés de rédiger une note sévère à
l'Allemagne. Cette note sera proba-
blement remise à l'Allemagne aujour-
d'hui.

CONDOLEANCES ROYALES

Paris.—Les lettres et les télégram-
mes de condoléances continuent à ar-
river à la demeure de Sarah Bern-
hardt. Parmi les hommages se trouve,
au dire du "Figaro", celui de la reine-
mère Alexandre, d'Angleterre, qui a
adressé le message suivant à Maurice
Bernhardt, fils de l'actrice.

"Je sympathise à votre chagrin
dans le deuil que vous venez de vous
frapper, ainsi que votre famille. La
mort de votre mère est une lourde
perte non seulement pour la nation
française, mais aussi pour les nom-
breux admirateurs que Madame Sarah
Bernhardt possédait en Angleterre."

LONGUE ENVOLEE

D'UNE HIRONDELLE

Cardarthen, Galles.—On vient
d'apprendre qu'une hirondelle, à la
patte de laquelle on avait attaché un
anneau à Langhorne, près d'ici, a été
trouvée morte sur une ferme près de
Johannesburg, Afrique du Sud. La
distance entre les deux endroits est de
six mille milles.

ON MOBILISERA SI

LA GREVE ECLATE

Halifax.—Il est rumeur que le corps
de police provinciale qui était en voie
de formation lorsque la grève des
houilliers a pris fin au mois d'août
dernier, sera constitué et que cette po-
lice sera mobilisée en prévision d'une
grève des employés de la "British Em-
pire Steel Company", à Sydney, Cap-
Breton.

FIANÇAILLES DANS LA

NORRESSE ANGLAISE

Londres.—On confirme aujourd'hui
la nouvelle publiée par les journaux,
que lady Mary Cambridge est fiancée
au marquis de Worcester. Lady Ma-
ry qui fut une des filles d'honneur au
mariage de la princesse Mary, est la
fille du marquis de Cambridge. Son
franc est l'héritier du duc de Beau-
fort.

DES CENTAINES DE

BARQUES CHOMENT

Londres.—Trois cent barques chô-
ment depuis un mois à Aberdeen par-
ce que les pêcheurs protestent contre
le débarquement du poisson pris par
les Allemands dans la mer du Nord.
Le Lord-Prévost a conseillé aux pé-
cheurs de protester directement au-
près du gouvernement contre cet état
de chose.

L'opinion d'une
autorité financièreACTIONS DU CREDIT-CANADA,
LIMITÉE.

On vient de mettre sur le marché
des actions de la Compagnie du Crédit
Canada, Limitée. Si l'on juge par le
prospectus et par les annonces qui
sont publiées ces titres offrent bien
des avantages. J'aurais l'intention
d'acheter de ces actions. Croyez-
vous qu'il y a là un risque à prendre
puisque'il ne s'agit pas de obligations
mais d'actions privilégiées. Vous
n'obligerez beaucoup si vous pouvez
me donner une réponse dans le jour-
nal de cette semaine. — Y. R. Ste-
Thérèse.

Réponse:—La Compagnie du Crédit
Canada, Limitée, est une maison de
banque qui fait des affaires depuis
plus de trente ans. Le commerce des
valeurs mobilières est solide et est ré-
munérateur. Pour s'en rendre compte
vous n'avez qu'à prendre connaissance
du rapport des vérificateurs qui est
publié dans le prospectus que vous
avez sous la main. Comme il est dit
aussi dans le prospectus, depuis l'or-
ganisation du Crédit Canada, Limitée,
il n'y a pas un seul client qui ait
perdu un dollar soit en capital soit en
intérêt. Cela semble bien augurer pour
l'avenir. Ajoutons de plus que le
commerce des obligations a pris dans
la province de Québec depuis quelques
années un développement considérable.
Il n'y a pas de raison pour qu'il y ait
une diminution, bien au contraire.

Les gens qui sont à la tête de la
Compagnie du Crédit Canada, Limitée,
ont fait leurs preuves dans d'autres
sphères d'activité. Le président, l'hon.
H. B. Rainville est l'ancien président
de la Compagnie d'assurance Mont-
Royal, une des plus prospères orga-
nisations du genre dans la province.

Les fonds de l'émission que l'on
vient de mettre sur le marché ser-
ront à mettre à exécution un plan
d'expansion des affaires. La compa-
gnie continuera à faire le commerce
des valeurs mobilières et de plus elle
s'est engagée à placer sur des valeurs
séculaires, municipales ou industrielles
bien réputées un montant au moins
égal à l'émission entière qui est faite
présentement.

Ces actions sont à 5 pour cent cumu-
latif et donnent droit de partici-
per aux profits sous certaines con-
ditions.

Ces actions semblent donc être très
bien garanties. Si, par ailleurs, on se
juge par le record établi au cours des
dernières années, on peut dire qu'il y a
là de bonnes chances de profit.

Extraits de L'INFORMATION
Journal financier français.

Plus de \$10,000 en
4 ans sur un place-
ment de \$500

Si vous aviez placé \$500 dans la Compagnie du
Crédit-Canada, limitée, en 1919, soit il y a quatre
ans, votre mise vaudrait aujourd'hui \$10,000.

Le Crédit-Canada a établi un record merveilleux
depuis son organisation en 1910. Pour cette
période de quatre ans se terminant le 31 décembre
1922, les recettes nettes ont été de 510% par année,
soit 2040% sur tout le capital employé ou \$10,200
sur chaque \$500.

Ecrivez aujourd'hui pour demander tous les
détails sur le stock privilégié de participation. 8%
cumulatif. Le rendement est très attrayant—près
de 8%. Votre argent est garanti par des obliga-
tions fédérales et d'autres titres de premier rang.
L'intérêt commence immédiatement. On peut se
procurer ces titres en coupures de \$50. en montant.

Servez-vous du coupon ci-contre ou téléphonez
à Main 4735.

CREDIT-CANADA

LIMITÉE

Etablie en 1910

145, rue St-Jacques, Montréal

CREDIT-CANADA, LIMITEE

145, rue St-Jacques, Montréal.

Vous voulez m'adresser tous les détails concernant le nouveau
financement de votre compagnie et m'expliquer de quelle manière
j'aurai part aux profits. Cela ne m'engage à rien.

Nom

Adresse



L'argent pour s'établir

doit venir de quelque part. L'épargne
régulière et méthodique est le plus sûr
moyen de se le procurer. Les jeunes gens
qui ont l'intention de s'établir ou de fonder
un foyer devraient avoir un compte
d'épargne où ils verseront régulièrement
leurs économies sur lesquelles ils retire-
ront l'intérêt régulier des banques. Il
suffit d'un dollar pour ouvrir un compte
d'épargne à la Banque Nationale.

BUREAU DE DIRECTION:

PRESIDENT: L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif.
VICE-PRESIDENT: J. M. FORTIER.
DIRECTEURS: A. N. DROLET, NAP. DROUIN, NAZ. FORTIER,
A. B. DUPUIS, SIR GEO. GARNEAU, C. E. TASCHEREAU,
ERNEST R. DECARV, HON. J. E. NICOL, C. R.
GERANT-GENERAL: HENRI DES RIVIERES.

La BANQUE NATIONALE

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE. — 339 BUREAUX AU SERVICE DU PUBLIC.

Les richesses naturelles du Canada

Le système bancaire du Canada

AU nombre des facteurs du développement in-
dustriel et commercial du Canada, au nombre
de ceux qui ont contribué à l'accroissement de sa
richesse disponible, le système bancaire du Canada
doit être mis à part. Aucun pays ne possède un
système bancaire mieux adapté à ses besoins. Il a
fait à l'étranger la réputation du Canada comme
étant un pays solide, stable, à l'abri des crises et
des paniques financières. Il a victorieusement
subi l'épreuve du temps, des périodes de dépression
et d'inflation. Depuis plus de 100 ans la Banque
de Montréal a été un important organe du système
bancaire du pays.

BANQUE DE MONTRÉAL

Etablie depuis plus de cent ans

VIN
ST-MICHEL
CONTRE LA
MAUVAISE DIGESTION

LE BILL GOUIN MAL

VU DES PARIEURS

Toronto.—Le "Globe" affirme que
le bill de sir Lomer Gouin contre la
tenue des paris ailleurs que sur les
pistes de course, a l'appui d'un grand
nombre de gens. Des citoyens émi-
nents, dont le R. A. Albert Moore,
le R. P. Louis Minehan, M. John
O'Connor, le préfet de police Samuel
Dickson, M. James Simpson et d'au-
tres chefs ouvriers se sont ouver-
tement prononcés en faveur du bill du
ministre de la Justice.

Il n'y a que les parieurs de salles
de pool, ajoute le "Globe", qui n'ap-
prouvent pas le bill. Ils refusent de
croire les journaux. Le bill ne passera
pas aux communes, disent-ils; un bill
semblable a été repoussé il y a quelques
semaines. Il ne passera pas au sénat
et s'il passe, on trouvera le moyen de
l'éluder.

Tels sont les propos des parieurs
de profession.

MORT D'UN HEROS

Orléans, France.—Le général Ma-
moury, ancien gouverneur militaire de
Paris, s'est évanoui et est mort au-
jourd'hui sur un train qui venait de
quitter Bordeaux.

UNE ALLIANCE

AVEC LES AGRIKAIRES

Toronto.—Le "Mail and Empire" dit,
ce matin, qu'à leur réunion secrète
d'hier, les députés libéraux du par-
lement ontarien ont parlé de l'oppo-
sition d'une alliance avec les fermiers
et que l'assemblée se prononcera gé-
néralement contre cette proposition.

Aspirin

UNLESS you see the name "Bayer" on tablets, you
are not getting Aspirin at all



Accept only an "unbroken package" of "Bayer Tablets of
Aspirin," which contains directions and dose worked out by
physicians during 22 years and proved safe by millions for

Colds	Headache	Rheumatism
Toothache	Neuralgia	Nervitis
Earache	Lumbago	Pain, Pain

Handy "Bayer" boxes of 12 tablets—Also bottles of 24 and 100—Druggists.
Aspirin is the trade mark (registered in Canada) of Bayer Manufacture of Mono-
nucleotides of Salicylic Acid. While it is well known that Aspirin means Bayer
it is not known that Aspirin means Bayer. To protect the public against imitations, the Tablets of Bayer Company
will be stamped with their general trade mark, the "Bayer Cross".

Abonnez-vous au
"Canada-Français"

Cartes Professionnelles

L. DESMARAIS, NOTAIRE
Successeur de T. Brassard et dépositaire du greffe de J. U. A. Tremblay.
BUREAUX: 13 rue Jacques-Cartier
Téléphone 198
SAINT-JEAN
Et à Lacolle, Qué., chaque mercredi

ARMAND BROUSSEAU, NOTAIRE ET COMMISSAIRE
St-Jean, P. Q.

J. AMEDEC BRIN, NOTAIRE
41 rue Saint-Jacques
Téléphone Bell
SAINT-JEAN

ANDRÉ REGNIER, AVOCAT
No 24 rue Saint-Charles.
Angle Jacques-Cartier
SAINT-JEAN
Tél. 269.

B. P. BOITE 423
Etude: 88 rue St-Jacques
Tél. Bell: 142; Résidence: 263
STANISLAS POULIN, C. R.
B. A., LL. B.
AVOCAT
Saint-Jean, P. Q.

P. A. CHASSE, C. R.
AVOCAT
20 rue Jacques-Cartier.
SAINT-JEAN, P. Q.
Téléphones: Bureau 190, Résidence 130

JACQUES CARTIER, AVOCAT
61 rue Jacques-Cartier
SAINT-JEAN, QUE.
Tél. Bell 261
Cassier postal 124
Avocat de la cité de St-Jean.

ETIENNE GUILLET
Professeur de Piano, d'Orgue et d'Harmonie
(Membre du conservatoire National)
Leçons données à domicile ou à son Studio.
7 rue Saint-Charles
SAINT-JEAN

DR. A. J. LAFLEUR
Médecin de l'Hôpital Sainte-Justine
SPECIALISTE: Maladies des enfants.
800 rue St-Jean
MONTREAL
A Saint-Jean, tous les samedis, de 1 à 5 hrs.
A L'HOTEL NATIONAL

HOPITAL GENERAL
Téléphone 51
153 rue Richelieu
SAINT-JEAN
CHIRURGIE, MATERNE, MEDICINE
Chambres adossées et bien pourvues, service médical de jour et de nuit. Matrones et infirmières en permanence.
Dr E.-N. Chevalier Dr N. A. Sabourin

DR. W. H. MONET, CHIRURGIEN-DENTISTE
CONSULTATIONS: 9 à 12 hrs. a.m.
1 " 5 " p.m.
7 " 8 " p.m.
88 Richelieu
St-Jean, P. Q.

Dr. V. J. LEVASSEUR, B. C. D.
CHIRURGIEN DENTISTE
110 rue Richelieu
St-Jean
Téléphone 557

Dr. ARMAND GÉRALD, L. C. D.
CHIRURGIEN DENTISTE
88 rue Richelieu
SAINT-JEAN
Consultations: 9 à 12 hrs. a.m.
1 à 5 " p.m.

DR. OSCAR LABERGE
Ex-interne des Hôpitaux
Hôtel-Dieu et St-Paul de Montréal
Consultations: St-Jean, 2 à 5 p.m. Tél. 477.
Iberville, 9 à 11 a.m., 7 à 9 p.m. Tél. 28
IBERVILLE, QUE.

GEO. PHENIX, M. D.
Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame
MEDECINE GENERALE
47 RUE SAINT-JACQUES
Porte voisine du Bureau de Poste
Téléphone Bell 422
SAINT-JEAN

DR. LEBIANG, DENTISTE
BEDFORD, QUE.

DR. J. A. VIAN, Prop.
8 rue Saint-Georges, SAINT-JEAN
Pension pour chevaux et chiens.
Traitements des plus modernes.
Téléphone 452 F
L. J. T. DECARY
ARCHITECTE
7 Jacques-Cartier
SAINT-JEAN

DR. LEBIANG, DENTISTE
BEDFORD, QUE.

DR. OSCAR LABERGE
Ex-interne des Hôpitaux
Hôtel-Dieu et St-Paul de Montréal
Consultations: St-Jean, 2 à 5 p.m. Tél. 477.
Iberville, 9 à 11 a.m., 7 à 9 p.m. Tél. 28
IBERVILLE, QUE.

GEO. PHENIX, M. D.
Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame
MEDECINE GENERALE
47 RUE SAINT-JACQUES
Porte voisine du Bureau de Poste
Téléphone Bell 422
SAINT-JEAN

DR. J. A. VIAN, Prop.
8 rue Saint-Georges, SAINT-JEAN
Pension pour chevaux et chiens.
Traitements des plus modernes.
Téléphone 452 F
L. J. T. DECARY
ARCHITECTE
7 Jacques-Cartier
SAINT-JEAN

DR. LEBIANG, DENTISTE
BEDFORD, QUE.

DR. OSCAR LABERGE
Ex-interne des Hôpitaux
Hôtel-Dieu et St-Paul de Montréal
Consultations: St-Jean, 2 à 5 p.m. Tél. 477.
Iberville, 9 à 11 a.m., 7 à 9 p.m. Tél. 28
IBERVILLE, QUE.

GEO. PHENIX, M. D.
Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame
MEDECINE GENERALE
47 RUE SAINT-JACQUES
Porte voisine du Bureau de Poste
Téléphone Bell 422
SAINT-JEAN

DR. J. A. VIAN, Prop.
8 rue Saint-Georges, SAINT-JEAN
Pension pour chevaux et chiens.
Traitements des plus modernes.
Téléphone 452 F
L. J. T. DECARY
ARCHITECTE
7 Jacques-Cartier
SAINT-JEAN

L'AFFECTION DU REIN DISPARAIT

Après qu'elle ait fait l'essai des "Fruit-a-lives".

Le Médicament à Base de Fruits.

Des dames de toutes les parties du Dominion ont fait la même expérience. Qu'elles soient les autres remèdes qu'elles aient pris, ou depuis combien de temps elles souffrent; elles obtiennent un soulagement, sont rendues à la vie active et à la santé parfaite par les "Fruit-a-lives". Madame H. Foisy, 624 rue Champlain, Montréal, déclare: "J'ai souffert d'une maladie du rein et du foie; mon état de santé était lamentable, aucun médicament ne procurait le moindre soulagement. C'est alors que je commençai à prendre des "Fruit-a-lives". Aussitôt je pris du mieux et je déclare que ce merveilleux médicament m'a tout à fait remise sur pied." 50c la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez les marchands ou expéditeurs par Fruit-a-lives Limitée, Ottawa, Ont. et Ogdensburg, N. Y. sur réception du prix.

Commerce

REVUE DE LA SEMAINE

ÉPICERIE ET PRODUITS ALIMENTAIRES

Le marché de l'épicerie est calme, mais on constate une tendance à la reprise des affaires qui s'annoncent excellentes pour la saison prochaine. On constate un peu partout, dans les campagnes, une amélioration des affaires et la fin des inventaires incite les détaillants à placer de nouveau ordres pour la reconstitution des stocks.

Le sucre est toujours ferme, mais il est possible qu'un fléchissement se produise si l'enquête instituée par le gouvernement aboutit au résultat cherché, c'est-à-dire la découverte des spéculateurs et la ruine de leurs combinaisons. La corde et la ficelle de coton sont en hausse par suite de l'augmentation constante du coton brut sur les marchés primaires. Les produits en conserve sont fermes, mais les prix sont inchangés.

Les céréales se maintiennent au même niveau, mais l'avoine roulee est ferme. Les fruits secs sont bien demandés et les fruits frais sont actifs. Les raisins secs sont en demande active. Les épices sont fermes et stationnaires, surtout le clou de girofle et les noix muscades. Le riz et le tapioca sont fermes. La situation du café est toujours incertaine, mais on ne peut dire s'il y aura hausse ou baisse dans un avenir prochain.

Le thé est toujours fort, car la situation dans l'Inde ne s'améliore pas rapidement, malgré les mesures de précaution prises par les producteurs de thé.

Le marché des provisions est un peu plus actif. Dans l'ensemble, sa tenue est bonne. Les oeufs, le fromage et le beurre sont inchangés.

FERRONNERIE ET PEINTURE

Le marché de la quincaillerie et de la ferronnerie est toujours très ferme avec tendance à la hausse pour certains articles dont les prix n'ont pu être ajoutés définitivement et qui se trouvent d'ailleurs constamment influencés par les fluctuations de la matière première sur les marchés producteurs.

La semaine dernière cette influence s'est exercée sur le coton et le caoutchouc, amenant une révision en hausse sur les articles dérivés de ces produits.

La corde de coton est en hausse de 4 cents par livre. On peut dire que tous les produits en coton ont subi une hausse identique. Les cordes d'avoine ont augmenté également de 5 pour cent. Les cordes à tami ont subi également une hausse de 4 cents par livre; le No 6 cote 70c; le No 7, 68c; les Nos 8, 9, 10 et 12, 68c. Les feuilles de tôle sont fermes, mais inchangées. La demande est plus active. On prévoit un

marché futur très actif pour les laines métalliques; actuellement les prix sont stationnaires.

D'après les nouvelles listes de prix qui viennent d'être publiées, les pneus d'auto sont en hausse de 5 à 6 pour cent sur les prix de janvier. Cette hausse n'est pas surprenante, car elle était prévue. On signale un marché très actif pour les goudrilles et le caoutchouc qui servent à recueillir le sirop d'érable. Les prix sont fermes, mais inchangés.

Les prix de l'acier et du fer en barre sont fermes, mais ils sont stationnaires jusqu'à présent. Les pots et boîtes de verre fabriqués au Canada n'ont pas subi l'influence de la situation du verre en Belgique et les prix se maintiennent au niveau précédent.

Les déchets de métaux sont toujours forts. On annonce que la couteillerie de Sheffield ne descendra pas plus bas, du moins pour l'instant. Le marché du ciment est ferme, mais inchangé actuellement. Les feuilles métalliques sont fermes et les prix semblent devoir se stabiliser pendant un certain temps. Les déchets de coton ont suivi le mouvement de hausse de tous les produits dérivés du coton, mais les nouveaux prix ne sont pas encore connus.

Le marché des métaux, en général, est ferme, cependant il est tranquille. Le marché local montre une certaine réaction vers une amélioration graduelle et constante. Les statistiques officielles établissent que les 1,690 manufactures du pays ont eu une production totale d'une valeur de \$715,000,000 en 1937, la plus forte depuis la fin de la guerre.

La production de lingots d'acier et de fonte en 1937, fut de 1,234,975 tonnes nettes, mais cette production déclina à 747,583 tonnes en 1932. Cette dépression se fit aussi sentir pendant le premier quart de l'année 1932, leur rendement de mai n'étant que de 19,040 tonnes, ce qui constituait un record de baisse depuis plusieurs années.

En 1918, il y avait 143,340 ouvriers dans l'industrie de l'acier et du fer, et 110,941 en 1919.

Le marché de la peinture est tranquille et ferme. La demande pour le blanc de plomb est importante et les prévisions pour la saison prochaine sont très optimistes. Les prix, cependant, sont stationnaires. L'essence de térébenthine est incertaine et montre une tendance à varier. L'huile de graine de lin vient de faire un nouveau saut vers la hausse de 3 cents par gallon, par suite de la demande très active et de la diminution des approvisionnements. Le shellac reste ferme et calme.

TISSUS ET NOUVEAUTÉS

Rien de saillant à signaler dans les marchandises sèches. Les manufacturiers et les détaillants attendent une reprise du printemps que la température froide retarde considérablement. Les vêtements de printemps dorment encore dans les entrepôts, et ce sont les vêtements d'hiver qui règnent en maîtres.

Les cuirs et les chaussures sont fermes. La laine et le coton sont toujours très forts sur les marchés producteurs.

REMARQUES

On gouverne autant — et même plus — par sa façon de se taire que par sa façon de parler. Aussi une nation doit-elle se garder des hommes d'Etat orateurs: car, souvent, leur génie ne résiste pas à une extinction de voix...

Par un enchaînement plein de saveur, les peuples les plus pacifiques sont aussi les plus passionnés pour les matches de boxe. Et tout leur humanitarisme trépidant de joie au spectacle du vaincu emporté comme un quartier de viande.

Il n'y a qu'une "limitation" vraiment sincère de la Force, c'est la fatigue... Les forêts précèdent les peuples, les déserts les suivent. Chateaubriand.

NE CRAIGNEZ PLUS LA TOUX HORRIBLE

UNE MERE DE TORONTO PARLE DU NOUVEAU ONGUENT VAPORISANT.

Le rapide traitement direct pour les rhumes des enfants ainsi que des grandes personnes est une application de Vick sur la gorge et la poitrine en se mettant au lit.

Non seulement le Vick s'absorbe à travers la peau, mais ses vapeurs guérissent de Camphre, Menthol, Eucalyptus, Thérébenthine, etc., sont respirés toute la nuit dans les passages d'air affectés.

Le soulagement s'obtient ordinairement le matin. Il est aussi bon pour coupures, brûlures, contusions et démangeaisons de la peau.

Mme William Morrison, 114 ave Sheridan, Toronto, dit: "L'automne dernier notre bébé avait une toux rauque et si harassante que nous avions peur de la perdre. J'entendis parler mes voisins du Vapo Rub de Vick et décidai de l'essayer. Chaque matin et chaque soir je l'appliquai d'après les directions de l'opuscule à l'intérieur du paquet, et il fit des merveilles. Il semblait décrocher la toux et l'apaiser spécialement durant la nuit où elle était la plus douloureuse. Je l'ai aussi employé avec de bons résultats pour des rhumes et jamais je ne restai sans en avoir à la maison. Dans toutes les pharmacies, 50c le pot. Pour un paquet gratuit d'essai, écrivez à Vick Chemical Co., 344 rue St-Paul ouest, Montréal, Qué."

Quelque Vick soit nouveau au Canada, il jouit d'une vente remarquable. Plus de 17 millions de pots en usage annuellement.

MAIN-D'OEUVRE POUR LES CULTIVATEURS CANADIENS

Winnipeg, 12 mars. — L'excellent projet élaboré par les autorités du département de la Colonisation du Canada, pour procurer aux cultivateurs des différents provinces du Canada, particulièrement de celles de l'Ouest, la main-d'oeuvre dont ils auront besoin au cours de la prochaine saison, rencontre l'approbation générale, et tout indique qu'un fort courant d'immigration s'établira sous peu vers le Canada.

M. T. S. Archeson, agent agricole du Pacifique Canadien, qui vient de rentrer d'une tournée dans la Saskatchewan et l'Alberta, a déclaré qu'une foule de fermiers s'intéressent au projet et demandent par l'intermédiaire des formulaires que la Compagnie ait distribué cet effet, qu'on leur envoie un ou plusieurs prospectus, selon l'importance de leurs fermes respectives.

Le premier contingent de cette nouvelle catégorie d'immigrants est attendu de bonne heure en avril, assez tôt pour les travaux des semences. D'autres contingents suivront à des dates qui n'ont pas encore été annoncées. Il est certain que seuls ceux qui ont quelque expérience des choses de l'agriculture, seront invités à venir au Canada, pour y prendre de l'emploi chez les cultivateurs qui auront demandé qu'on leur fournisse de l'aide. Des personnes bien au fait des conditions dans chaque province canadienne, sont chargées de recruter en Grande-Bretagne, en Belgique, en Hollande, en Suisse et dans les pays scandinaves, des domestiques absolument qualifiés pour le genre de travail qui les attend à leur arrivée ici.

Il est d'une admirable psychologie linguistique que le mot "ingrat" signifie à la fois le manque de reconnaissance et le manque de grâce.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS
Porte Toujours La Signature de *Chas. H. Pottier*

Il est d'une admirable psychologie linguistique que le mot "ingrat" signifie à la fois le manque de reconnaissance et le manque de grâce.

Suprême pour un Cocktail

Le GIN que vous redemanderez \$2.50 la bouteille

HILLS & UNDERWOOD
London Dry Gin

Vin Elixir Tonique du Dr Coderre

Lorsqu'on fait une cure au Vin Elixir Tonique du Dr Coderre, le premier bénéfice qu'on éprouve est une activité plus grande de la circulation, le pouls prend de l'ampleur et de la force, le visage se colore, la peau s'anime et l'on sent un état de bien-être et de force croissante.

Le VIN ELIXIR TONIQUE du DR CODERRE est le meilleur de tous les toniques. C'est le spécifique à employer par les hommes et les femmes dont la circulation est mauvaise et dont les vaisseaux sanguins commencent à vieillir, c'est-à-dire par toutes les personnes qui approchent la quarantaine ou qui la dépassent. En assouplissant les artères et en aidant la circulation, il ramène l'appétit, les forces et la bonne digestion.

Partout où il y a symptômes de mauvaise circulation — amaigrissement rapide, palpitations de coeur, agitations, inquiétudes, insomnies, démangeaisons, maladies de la peau, prurit chronique — il y a lieu d'attendre les plus grands bienfaits du VIN ELIXIR TONIQUE du DR CODERRE.

En vente chez tous les pharmaciens et marchands de remèdes du Canada et des Etats-Unis.

Spécialement pour le coeur et les nerfs

La Revue Hebdomadaire
publiée dans son numéro du 17 mars
LE MIRACLE par Georges Duhamel.
L'HOMME (Mussolini) par Dora MEGALARI.
VAIBAN ET LOUIS XIV. par Daniel HALÉRY.
Lire dans le même numéro:
POUR LA GLOIRE (II), par Charles GÉRALD.—SOUVENIRS DE GUERRE ET DE CAPTIVITÉ D'UN OFFICIER DE LA GRANDE ARMEE (II), par le Vicomte de HARCEL.—EMILE ET LES AUTRES OU DE LA PERSONNALITÉ CHEZ LES BETES (II), par Charles DERRÈNES.—LA CHRONIQUE PARISIENNE de Louis LATZARUS.
Abonnements: France: Un an, 52 fr.—Six mois, 28 fr.—Étranger: 60 et 32 fr. Abonnement d'essai, trois mois: 12 fr. (Trois pièces de théâtre).
Spécimen gratuit sur demande.
176-70
Pion, 8, rue Garancière, Paris (6e) (Tél. Fleuries 12-53).

COTE PRATIQUE DE LA CREATION DE ZONES DANS LES VILLES

Ottawa, Ont.—La section de l'aménagement des villes, Service des Parcs nationaux, ministère de l'Intérieur, déclare que la subdivision des villes en zones devient obligatoire en Grande-Bretagne ce mois-ci. Aux Etats-Unis, plus de cent villes ont établi des règlements régissant la création de zones et plusieurs villes canadiennes s'engagent dans cette voie, parce que ce système stabilise les valeurs immobilières et réduit le coût de l'administration municipale.

L'établissement de zones a pour but de diriger le développement futur d'une ville suivant un plan bien ordonné dans l'intérêt de tous les aspects que revêt la vie urbaine: commerce, industrie, logement. Au point de vue moral, l'expansion sans ordre détruit la puissance économique, entraîne la perte du bonheur et de la vie de la population et provoque des désordres, des malaises et des mécontentements sociaux. Lorsque des quartiers insalubres et pauvres se forment ils deviennent un grave problème de la vie urbaine. Dans une cité sans zones établies, les habitations de la classe aisée sont ordinairement protégées contre la construction mal ordonnée par certaines restrictions particulières, quoique ces dernières perdent de leur sévérité à mesure que les propriétés changent de mains. Les habitations pauvres sont souvent privées de lumière, d'air et d'alentours agréables et dégénèrent en taudis qui deviennent des foyers de contamination. Des prisons et des hôpitaux doivent être construits à même les densités publiques pour remédier aux mauvais effets d'un aménagement urbain défectueux.

Si l'on examine le côté pratique de cette subdivision en zones, on s'aperçoit que dans une ville non subdivisée de la sorte, l'évaluation des propriétés immobilières baisse constamment, ce qui diminue les revenus municipaux et par le fait même augmente les taxes. Supposons qu'un chef de famille prélève \$5,000 sur ses économies pour l'achat d'une maison. La propriété est évaluée à \$10,000, et l'acheteur contracte un emprunt de 50 pour cent de la valeur réelle de cette propriété. La transaction terminée, l'acheteur constate qu'une industrie préjudiciable au bien-être des résidents voisins, vient à s'établir à proximité, cet établissement étant possible du fait que la ville n'a pas été subdivisée en zones. La valeur de la maison tombe immédiatement à \$7,500 précisément à cause de ce voisinage. L'acheteur perd donc \$2,500, c'est-à-dire 50 pour cent de ses économies. La compagnie de crédit perd également 50 pour cent de sa marge de garantie et la ville perd 25 pour cent sur l'évaluation antérieure de la propriété. La subdivision de la ville en zones peut coûter approximativement un vingtième d'un pour cent de la valeur des propriétés concernées. Date de publication, 28 février.

La Bière CHAMPLAIN est délicieuse

DISTRIBUTEUR
RAOUL BERGER
ST-ALEXANDRE D'IBERVILLE

La Cie de BRIQUE St-Laurent
71 rue St-Jacques, Téléphone: Main 5757
LIMITÉE MONTREAL.
Usines: LAPRAIRIE, P. Q.

A tous les âges de la vie, la femme recourt avec profit aux

PILULES ROUGES

Mme Achille Boucher, de Nashua, N.-H. et Mme Napoléon Trudel, de Montréal, lui doivent la santé



Mme ACHILLE BOUCHER
50 Vine, Nashua, N.-H.

Si je n'avais pas eu les Pilules Rouges je serais aujourd'hui dans l'impossibilité de vaquer à mes occupations. J'ai toujours eu un fort besoin; j'ai travaillé bien fort et mes forces se sont épuisées. J'ai eu en

suite à souffrir de maux de tête fréquents et de digestion pénible. J'ai alors pris des Pilules Rouges et les forces me sont revenues. Je suis très bien maintenant. Mme Achille Boucher, 50, Vine, Nashua, N.-H.

Dans ma jeunesse j'ai souffert d'une maladie nerveuse qui causait beaucoup de peine et d'inquiétude à mes parents. J'avais des palpitations pour la moindre cause; j'étais aussi agitée la nuit que le jour et j'étais d'une grande tristesse. J'ai pris des Pilules Rouges qui m'ont complètement guérie de cette triste maladie. Depuis, j'ai la plus grande confiance dans les Pilules Rouges et je saurais les employer dans le besoin. Mme Napoléon Trudel, 445, rue Hochelaga, Montréal.

Les mères de famille font prendre les Pilules Rouges

à leurs fillettes pour leur assurer une bonne formation. Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, trouvent leur guérison dans l'emploi des Pilules Rouges. A leur retour de l'âge, elles doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

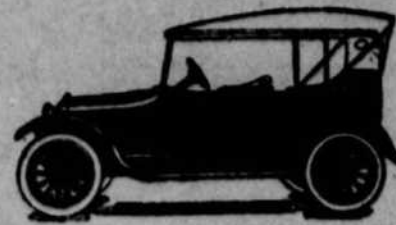
CONSULTATIONS GRATUITES.—Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges se vendent 50 centimes la boîte. Tous les pharmaciens en ont en stock. On peut aussi les acheter directement chez la Compagnie Chimique Franco-Américaine, 274, rue Saint-Denis, Montréal.



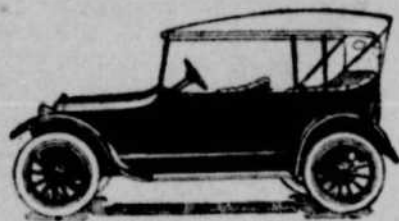
La Fin de notre Grand Concours

le 16 AVRIL.



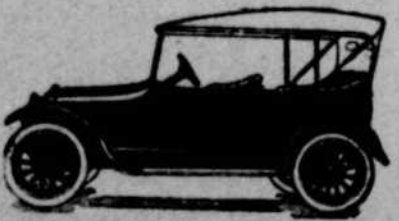
Les messieurs dont les noms suivent ont eu l'amabilité d'accepter d'être juge de notre grand concours : -- MM. A. Benoit M. P. - Alexis Bouthillier M. P. P. - Pierre Trahan maire de la cité, MM. Arthur Camarais gérant Banque Nationale, L. J. Robichaud gérant Banque Royale, Arthur Decelles marchand, Henri Dorsonnens marchand, J. H. Racicot marchand, Geo. St-Germain marchand, Fortuna McNulty marchand, et J. P. O. Langlois marchand.

Ne manquez pas de visiter nos magasins
CETTE SEMAINE,
 vous y trouverez de magnifiques occasions pour
Hommes et Garçons.



CONDITIONS DU CONCOURS

- 1.—Notre concours prendra fin le 16 avril prochain.
- 2.—Le tirage se fera dans notre vitrine au No 146 rue Richelieu à 8 p. m. et nous désirons votre présence.
- 3.—Pour participer à ce concours, vous devrez être porteur de coupons de la maison F. Payette.
- 4.—Les juges seront les seuls pouvant avoir droit de délibération et leur décision sera finale.
- 5.—Si après 30 jours l'automobile n'est pas réclamée un nouveau tirage aura lieu. Veuillez bien conserver vos coupons.
- 6.—Le Chevrolet sera livré par la maison Lasnier & Galipeau, à leur garage rue Richelieu.
- 7.—Aucun parent et aucun membre du personnel ne pourra prendre part à ce concours.



Le "Dover"

Le dernier et le plus exclusif pardessus léger du Canada. Seul le "Dover" a les manches Tiffany, modèle en vogue cette année

\$24.00

Le "Lance"

Qualité superbe de serge bleue en un modèle attrayant pour jeunes hommes. Le complet idéal pour le printemps. Seulement

\$33.50

Dernier Cri

COMPLETS

à 2 paires de Culottes pour garçons de 8 à 18. Modèle nouveau en tissus gris foncé.

\$7.00

COMPLETS

Pour garçons, 2 paires de culottes, Qualité toute laine, Couleur tête de nègre.

\$9.95

COMPLETS

Avec 2 paires de culottes

\$11.95

draps écossais, couleurs assorties. Grandeur 27 à 35.

Confection supérieure

Venez les voir avant d'acheter ailleurs.



150 CHAPEAUX EN FEUTRE SOUPLE

Dans toutes les nuances, de gris, de brun et de vert. Valeurs de \$3.00, \$4.00, \$5.00, \$6.00. Notre prix pour notre vente d'ouverture.

\$1.98



Nous vous aiderons à augmenter votre compte de banque

Ces magnifiques

Complets à \$35.00

faits de tissu à fines rayures bleues, sont les valeurs les plus remarquables jamais offertes—modèles à devant simple ou croisé.

Ultra Chic

Commandes postales remplies promptement.

NOS PRIX SONT PLUS BAS qu'à Montréal et Toronto.

Deux Magasins
98
 rue Richelieu

F. PAYETTE

Deux Magasins
146
 rue Richelieu

Nouvelles de Saint-Jean

NOTES SOCIALES

M. Gustaf Brault, de Troy, N.Y., passe quelques jours chez sa mère, Mme A. Brault.

M. Arthur Dion, de Tilbury, Ont., est en promenade pour quelques semaines chez son père M. H. Dion et chez son frère M. Georges Dion.

M. et Mme Joseph Poltras et leur fille Joséphine étaient en promenade à Saint-Jean et à Irberville, le jour de Pâques.

Révérend Sœur Alice Lachapelle, de l'hôpital Saint-Joseph, à Nashua, N.H., est en promenade chez M. le chef Turgeon.

Sœur Delphine Remeau, de l'hôpital des Incurables à Cambridge, Mass., passe quelques jours dans la famille Remeau.

Oui, nous échangeons les meubles. C'est le temps de faire des changements dans la Maison.

LeSieur et Frère.

LE BAL DES FILLES DE L'EMPIRE

Un grand bal aura lieu à l'hôtel Windsor, vendredi, le 6 courant, à 8 heures, au profit du fonds de l'aide aux soldats. Si vous ne pouvez pas prendre part au bal, votre souscription sera reçue avec reconnaissance.

GARDE-MALADE DIPLOMÉE

Mlle Rachel Fréchette, est revenue dans sa famille après avoir obtenu avec succès son diplôme de garde-malade. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

REUNION DU CONSEIL

L'assemblée mensuelle du conseil de la ville a été ajournée mardi soir dernier à lundi soir prochain, le 9. Le programme de la soirée sera chargé puisque, à part les autres mesures, on fera les engagements des fonctionnaires.

BANQUIER PROMU

M. Léopold-H. Roy qui était à l'emploi de la Banque de Commerce à Lacolle, a été transféré à la succursale de Saint-Jean en qualité de payeur. Il est le fils de M. Jos. Roy clerc du Marché de cette ville.

REMERCIEMENTS AUX POMPIERS

Monsieur Alex Lancelotti remercie cordialement les pompiers de Saint-Jean, d'avoir été si prompts à arriver sur le lieu du feu et d'être parvenus à éteindre les flammes avant trop de dégâts.

Je remercie aussi les personnes qui ont bien voulu aider, ainsi que ses compagnons de travail.

REMERCIEMENTS

Mme Wesley Knight et les membres de sa famille désirent offrir leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont prêté assistance durant la maladie et lors du décès de M. Wesley Knight, et ils désirent aussi exprimer leur appréciation pour les messages de sympathies et les fleurs reçues.

La famille C. Poirier remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur fille bien-aimée Thérèse.

CONCERT DU 9 AVRIL

Les promoteurs du concert de lundi prochain n'épargnent rien pour rendre la veillée intéressante et l'on ajoute au programme artistique une comédie en un acte et en vers intitulée "Les Deux Pierrots" de Edmond Rostand.

Les amateurs de musique et de chant ne devraient pas manquer cette occasion d'entendre de vrais artistes. Si l'assistance est assez nombreuse, nous aurons probablement l'avantage d'ajouter de l'opérette sous peu.

JOYEUSE REUNION

Il y eut réunion d'amis, le 7 avril, chez M. Pierre Nolin, en l'honneur de la fête de sa jeune fille Rachel. Parmi les invités: M. et Mme D. Thibodeau, M. P. Lebert, Mlle G. Barabé, M. A. Barabé, M. C. Lamoureux, Mlle F. Roy, M. T. Mills, Mlle G. Lebert, M. A. Sainte-Marie, Mlle S. Lebert, Mlle G. Phaneuf, M. A. Mercier, M. L. Lamoureux, Mlle L. Nolin, M. A. Ménard, M. H. Paré, M. et Mme A. Frédet, M. S. Shotwell, M. et Mme Jos. Larivière, Mlle A. Potvin et L. Mills.

Après une veillée partagée en divers amusements, tous se retirèrent enchantés de l'aimable accueil de la famille Nolin.

LA CHASSE AUX TURBULENTS

Vendredi dernier, deux Américains qui étaient venus de Saint-Albans, Vermont, dans le but de se délasser et qui avaient manqué leur train de retour, s'amusaient à créer des ennuis aux employés et au public à la station du Grand Trunk. La police avertie se rendit sur les lieux, mais les turbulents, vrais l'événement, prirent leur course dans la direction du canal Chamblay. Mais ils avaient affaire au chef Turgeon et aux constables Gagné et Lyons et ils furent promptement capturés comme ils s'engageaient sur le pont Gouin. Comme ils avaient leurs billets de retour, la police les déposa sur le premier convoi à destination de Saint-Albans.

Nos Poètes et Journalistes, Poètes Findlay et Bélanger sont reconnus les plus beaux et les meilleurs. Nous prendrons votre vieux poète.

LeSieur et Frère.

NAISSANCES

A Notre-Dame Auxiliatrice, le 31 mars, a été baptisée Marie-Jeanne-Mance-Juliette enfant de Eugène LeSève et de Anilda Quintal. Parrain, Adrien LeSève; marraine, Adrienne LeSève, frère et sœur de l'enfant.

A Saint-Jean, le 2 avril, Marie-Henriette-Luce, enfant de Philippe Chénier et de Bernadette Galipeau. Parrain, Henri Galipeau; marraine, Déla Rousseau.

MARIAGES

LEBLANC-AUDET

Le 10 avril, sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le mariage de Mlle Albina Audet fille de M. Gustave Audet, avec M. Philippe Leblanc fils de M. Maurice Leblanc. Pas de faire part.

A Saint-Jean, le 2 avril, René Guillet fils de Philas Guillet et de Alphonsine Rhéaume, a épousé Aurèle Leclerc fille de feu Alphonse Leclerc et de Marie-Louise Major. Les témoins ont été Philas Guillet pour son fils et Cyprien Vinet pour l'épouse.

Le 4, Roger Goyette, veuf de Eva Jarry, a épousé Florine Lavoie fille de Adélaïde Lavoie et de Exiré Rancourt. Témoins Johnny Goyette pour l'époux et Adélaïde Lavoie pour l'épouse sa fille.

Pour vos Tapisseries, allez chez LeSieur et Frère.

FEU M. H. BENOIT

En cette ville, mardi, le 3 courant, est décédé M. Henri Benoit époux de dame Marie DeGagné, à l'âge de 50 ans. Ses funérailles ont eu lieu ce matin, à 9.30 heures, en l'église Notre-Dame Auxiliatrice. En plus de son épouse, le défunt laisse 3 fils et 1 fille à qui nous offrons nos vives sympathies.

FEU THEOPHILE OULMET

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Théophile Oulmet, employé au service de M. Antoine Audet, charretier, depuis 14 ans. M. Oulmet était occupé à descendre du foin du haut d'un grenier. Son absence se prolongeant, M. Armand Paré monta au grenier et trouva M. Oulmet inanimé. Son service sera chanté vendredi matin, en l'église de Saint-Jean. Nos sympathies.

FEU Mlle THERESE POIRIER

Mardi dernier, le 27 mars, à l'hôpital Saint-Jean, est décédée Mlle Thérèse Poirier fille de M. Chrysologue Poirier. La défunte n'était âgée que de quinze ans; elle a succombé après une longue et cruelle maladie soufferte avec une résignation chrétienne. Malgré les soins dévoués de ceux qui l'entouraient, il fallut abandonner cette vie, et se préparer pour le long voyage de l'éternité.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale, vendredi, le 30 mars, à onze heures de l'avant-midi, où un libéra solennel fut chanté et l'inhumation eut lieu le même jour. Le deuil était conduit par le père et le frère de la défunte. Une foule de personnes accompagnait la dépouille mortelle à l'église, parmi lesquelles on remarquait plusieurs citoyens notables de Saint-Jean.

Le service funèbre fut chanté le 3 avril, par M. l'abbé E. Coursoi, assisté des abbés C. E. Desmarais et L. P. Roy, comme diacre et sous-diacre. L'Orphéon sous la direction du notaire T. Brassard a très bien rendu la messe des morts harmonisée. Les porteurs étaient MM. Victorin Moreau, Emery Girard, Arthur Langlois, Emery Richard, Arsène Lancelotti et Stanislas Lord.

La défunte laisse pour la pleurer, outre son père et sa mère, cinq sœurs, Mlle Flore, Albertine, Marie-Bianche, Zéphir, Germaine et un frère M. Pierre Poirier.

La famille a reçu de nombreuses offrandes de messes, bouquets spirituels, ainsi que plusieurs télégrammes de sympathies.

A la famille en deuil nous réitérons l'expression de nos plus vives condoléances.

ASSEMBLEE REMISE

Le premier lundi de ce mois se trouvant jour de fête légale, l'assemblée mensuelle du chapitre George des Filles de l'Empire n'a pas eu lieu. Les membres s'assembleront lundi prochain, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des délibérations du conseil de ville. On compte sur une nombreuse assistance, vu que l'ordre du jour est très chargé.

PROCHAIN CONCERT

Les organisateurs sont heureux d'annoncer qu'ils ont terminé tous les arrangements pour le concert qui sera donné au Théâtre Impérial, le lundi soir, 16 courant. M. Emile Taranto, l'éminent violoniste montréalais sera au programme.

Mme Muriel Campbell, l'excellente soprano locale a consenti à régaler le public qui assistera à ce concert.

Mme Lena Simard, l'idéale accompagnatrice si goûtée des musiciens et du public, accompagnera M. Taranto et Mme Campbell.

M. Ivan Sabourin se fera aussi entendre et il sera accompagné par sa talentueuse sœur Mlle Lucienne Sabourin.

M. Lucien Lachance, pianiste, donnera un programme de pièces de toute nouveauté.

Le plan de la salle sera déposé au magasin de M. J.-P. Meunier, à partir de 6 courant.

REMERCIEMENTS DE M. TALBOT

M. A.-O. Talbot agent local du Grand Trunk, désire remercier bien cordialement M. le maire et MM. les échevins, les employés civils et les industriels, les dames de la société de l'Aide aux soldats et les membres de la Chambre de Commerce, pour la cordiale réception qu'ils ont faite aux représentants des Chemins de fer Nationaux. M. Talbot fut le promoteur de la venue de ces personnages en notre ville, mardi dernier.

UN JEUNE QUI PROMET

Un garçon de 16 ans, confié depuis deux ans à M. Hébert, de Saint-Paul Ille aux Noix, comme garçon de ferme, par les autorités de la Cour Juvenile de Montréal, a été piqué du goût des aventures, vendredi dernier. Dans la soirée, nant d'une somme de \$40, dérobée à son patron, le garçon déserta le toit hospitalier. Comme l'heure des trains de chemin de fer était passée, il résolut de coucher dans une grange des environs; puis, au matin, il monta sur le premier train et arriva à Saint-Jean à 7.40 heures. Mais la police avait été avertie et grâce à son flair ordinaire, le constable Jos. Lyons ne fut pas lent à mettre la main au collet du petit voleur désemparé. M. Hébert fut prévenu et il vint chercher son infidèle employé qui, une fois lasé, de ses frasques, sera renvoyé à la Cour Juvenile qui en disposera à son gré.

NOUVELLE COMPAGNIE

Une nouvelle compagnie vient de se former à Saint-Jean pour l'exploitation du lait, de la crème et du beurre pasteurisés. Du lait pasteurisé sera vendu chez tous les épiceries qui voudront être dépositaires et avoir cette marchandise pour leurs clients. Inutile d'ajouter que cette innovation est importante ici et avantageuse pour tous ceux qui désirent avoir du lait, de la crème et du beurre exempts de toute contamination et préparés à une longue conservation.

Cette compagnie est incorporée au capital autorisé de \$30,000.00 par lettres patentes du 25 janvier 1923. Les actions sont vendues au pair et à termes faciles. M. Ambroise Labrecque est le président de cette compagnie, et J. Aimé Lussier en est le secrétaire.

Ils achèteront le lait et la crème au prix du marché de Montréal et pourront même payer deux centimes plus cher. L'exploitation commencera le 15 de ce mois. On confectionnera de la crème à la glace de première qualité, et elle sera livrée à domicile sur demande pour un prix bien inférieur à ceux de Montréal, d'Ottawa ou de Sherbrooke.

On demande un homme expérimenté dans la fabrication du beurre et il pourra obtenir un bon salaire en s'adressant à M. Ambroise Labrecque, ou au secrétaire J. Aimé Lussier, Saint-Jean, Qué.

Nos prix sont les plus bas et nos tapisseries sont les plus larges 22 pces au lieu de 19 pces de largeur.

LeSieur et Frère.

LE CONCERT JACQUET

Lundi soir, le 9 courant, nous aurons un trio d'artistes comme nous en avons rarement. M. Delaquerrière y interprétera des airs d'opéras, romances, ainsi que la chansonnette; inutile de dire que M. Delaquerrière est un artiste et musicien de premier ordre. C'est qu'il fit valoir un jour à Paris, c'est qu'on lui demanda de remplacer un premier artiste d'opérette qui tomba malade; il ouvrit la partition le matin, et le soir il interprétait le rôle.

Pour les trois premières avec ses parties chantantes, par-ci par-là, sur la scène, il chanta à la suite par cœur et ce fut un véritable triomphe. M. Delaquerrière fut considéré comme le meilleur lecteur à Paris.

M. Maurice Jacquet, pianiste-compositeur, jouera quelques-unes de ses œuvres, ainsi qu'un duo avec Mme Jacquet, harpiste.

M. Jacquet est un improvisateur étonnant.

Nous en ferons l'expérience lundi soir prochain; il vous demandera un thème de grand opéra, une opérette et un chant populaire. Sur ces trois thèmes, il fait une véritable symphonie. Après avoir entendu chaque thème séparément il arrive à nous les faire entendre ensemble dans une apothéose merveilleuse. Que tous les amateurs de musique profitent d'une leçon vraiment belle.

Mme Jacquet est une virtuose de la harpe bien connue et appréciée en France: à Vichy, à Monte-Carlo et à Paris.

Nous avons pu l'entendre au Radio de la "Presse". Elle a une technique, une sonorité et un relouté rare et le programme qu'elle nous servira plaira sûrement à tous. Est-il besoin d'ajouter que, outre son beau talent, Mme Andrée Jacquet a pour elle la jeunesse, la grâce.

QUILLES ! QUILLES !

"Plus le corps est faible, plus il commande; plus il est fort, plus il obéit".

J. J. Rousseau.

Le Capitaine Anita Deland avec son ardeur juvénile, a lancé les trois premières billes lundi soir d'une façon étonnante. De son côté le vaillant Capitaine Normandin frappait les quilles 10 par 10 et à chaque carré enregistrait une hypothèque nouvelle.

Secondé par des auxiliaires habiles, le commandant de l'équipe No. 3 fit subir à l'équipe du Chat Noir, une de ces défaites qui font mal au cœur. Aussi après la foute il fallait voir les uns après les autres les vaincus!

L'auxiliaire Brault d'un petit air courroucé regardait ses adversaires. Et le petit Capitaine Deland humilié, mais non abattu, encourageait l'auxiliaire Chassé tandis que le Lieutenant Muriel Buck regardait d'un oeil mélancolique, les trois 9 sur la colonne des parties perdues.

Les Capitaines Weller et Buck des équipes Nos. 2 et 4, se sont disputés mardi soir une des dernières parties de la saison. Dans la première manche, l'équipe No. 6 remporta avec le concours des auxiliaires Mildred Ford et Edna Deland qui jouèrent une partie très brillante. Au cours des 2 dernières séries, l'équipe No. 2 se révéla et l'auxiliaire Jeanne Poulin, véritable étoile, donna la victoire à son équipe.

L'écho nous apporte une heureuse nouvelle. L'ami DICK offre une paire de gants "mousquetaires" à la jeune fille qui roulera le plus de quilles cette semaine. On nous informe que le Capitaine Gertrude Normandin, en obtenant une moyenne de 98%, a pu étrenner ces gants à Pâques.

PAQUES DANS NOS EGLISES

Selon la tradition, la fête de Pâques, la plus grande des fêtes de l'année dans l'Eglise catholique, a été célébrée avec la plus imposante solennité dans toutes les églises de la catholique. En notre ville, le spectacle a été grandiose. On s'y était préparé par la grande retraite prêchée en l'église Saint-Jean, par les RR. PP. Ménard et Cardin, O. M. I., retraite qui a été suivie par des foules innombrables et composées des fidèles de la campagne autant que de la ville. Toute la semaine sainte, les prêtres en grand nombre ont été occupés au confessionnal.

Pendant qu'à Saint-Jean on continuait les exercices de la retraite, jeudi, vendredi et samedi, à Notre-Dame Auxiliatrice, jeudi soir, on faisait l'adoration eucharistique, et, vendredi soir, pour faire suite à l'office du matin, le sermon de la Passion tombait des lèvres éloquentes de M. l'abbé Joseph Dalpé, du collège de Saint-Jean, et les Chanteurs de Notre-Dame chantaient les Sept Dernières Paroles du Christ mises en musique par Théodore Dubois.

Les cérémonies du jour de Pâques furent grandioses. A Saint-Jean et à Notre-Dame, les décorations étaient superbes et faisaient un éclatant contraste avec la sévérité prenante des habits de deuil de la Grande Semaine. A la tribune, les orgues chantaient les grands cantiques d'hosanna et les chœurs interprétaient des œuvres de maîtres.

A Saint-Jean, l'Orphéon a interprété une messe de l'abbé Resice; à l'offertoire, M. le professeur Etienne Guillet a joué une variation sur "O filii et filiae", de Grison, et à la sortie, une symphonie pour orgue par Jacob. Le sermon a été prêché par le R. P. Cardin.

A Notre-Dame, les Chanteurs ont interprété une messe de Nicou-Chouin; à l'offertoire, "Surrexit Dominus", de Planchon. A la sortie, M. Ernest Gagné, organiste a joué "Marche aux flambeaux", de Clark. Le sermon a été prêché par M. le curé P.-D. Labrecque. La journée s'est terminée par le chant des vêpres et d'un salut solennel au Saint Sacrement.

LES CHEMINS DE FER NATIONAUX S'INTERESSENT A NOTRE CITE

Mardi dernier, la cité de Saint-Jean recevait officiellement les directeurs des différents services des Chemins de fer Nationaux. Son Honneur le maire Trahan et tous les échevins se trouvaient sur le quai de la station du Grand Trunk lorsque les officiers descendirent de leur wagon particulier. Après avoir fait connaissance avec les visiteurs qui furent présentés aux officiels et aux invités, par M. A.-O. Talbot, agent des chemins de fer nationaux en notre ville, on se mit en route pour faire les différentes visites que comportait le programme de la journée. Pour faciliter les relations entre les visiteurs et les autres personnes qui les recevaient, M. G.-A. Savoy, président de la Dominion Blank Book, avait eu l'heureuse et généreuse idée de distribuer à chacun un ruban de satin blanc sur lequel était imprimé son nom.

On procéda donc aux visites, puis, celle des directeurs des chemins de fer nationaux était faite dans le but de leur faire connaître la situation commerciale et industrielle en cette ville, ainsi que les besoins d'accommodement par chemins de fer, besoins nés de la situation même des affaires industrielles et commerciales.

Montés en automobiles, les visiteurs et les invités de la ville visitèrent les industries diverses, s'arrêtant vers 1 heure de l'après-midi à la salle Victoria où un lunch fut servi par les soins de Madame Davidson aidée de plusieurs dames de la société anglaise de l'aide aux soldats. M. le maire se déclarant inhabile à parler l'anglais, pria M. Savoy d'offrir en son nom, aux dames, ses sincères remerciements, ce que M. Savoy fit avec le tact qu'on se plaît à lui reconnaître.

A l'usine municipale de filtration, les membres du comité de l'aqueduc avaient fait dresser un magnifique buffet bien garni et les visiteurs purent se rendre compte que nous buvons à Saint-Jean une eau en tout point hygiénique.

Après avoir rempli le programme que nous publions plus bas, il y eut réunion à l'hôtel de ville où Mre Jacques Cartier, parlant au nom de la cité dont il est l'avocat conseil, exposa les progrès de développement de Saint-Jean et signala les besoins pressants d'accommodement par chemins de fer. Il toucha du doigt tous les points essentiels, n'en omettant aucun et il fut suivi de MM. G.-A. Savoy,

Voici le bon temps.

Vos fourrures seront protégées en achetant pour 10c, de Boules ou de Poudre à mites à la Pharmacie Regnier.

Nous avons aussi reçu les Graines de semences Dery et autres, aussi les Teintures pour chapeaux de paille.

Voyez nos vitrines.

PHARMACIE REGNIER

Tel. 582 et 70 (En face du 6-10-15c)

Cultivateurs et Jardiniers

Vous trouverez un assortiment complet de

Graines de Semences

TELLES QUE

Concombre, Oignons, Aubergine, Tomates, Tabac, Celerie, Laitue, Cerise de terre, etc.,

a la

PHARMACIE BOURGEOIS

Nouveautés

du Printemps.

Nous vous invitons cordialement à venir visiter notre stock de nouvelles modes du printemps provenant des meilleures manufactures Canadiennes.

Haute qualité pour des prix modérés. Nouveau département de bas pour dames, hommes et enfants.

Gants, Valises, Sacoques de voyage.

Réparations de chaussures faites à la main.

J. D. TOWNER & Frère

MARCHANDS DE CHAUSSURES

Telephone 156

No. 16-18 rue St-Jacques, St-Jean, Q.

Vente à Un Centin

Jeudi, Vendredi et Samedi

AVRIL, les 12, 13 et 14

Nos Spéciaux:

Semences 10c le Pk.	2 pour 11c
Teintures Colorite 25c le Pk.	2 pour 26c.
Café Opeko. 75c la lb.	2 pour 76c
Thé Opeko. 65c lb.	2 pour 66c
Bouteilles Vacuum, \$2.00.	2 pour \$2.01
Sac à Eau Chande \$2.25.	2 pour \$2.26

Avec garantie pour 2 ans.

Pharmacie Rexall Drug Store

St-Lambert.

Telephone: 295

St-Jean P.Q.

Telephone: 35

GIROUX & POULIN

DRUGGISTS PHARMACIENS

Coin St-Jacques et Champlain, Saint-Jean.

SOYEZ PRETS LORSQUE VIENDRA UNE MAUVAISE SAISON

Persone ne sait mieux que le cultivateur combien les saisons sont incertaines. Les récoltes peuvent être bonnes pendant plusieurs années, mais la saison maigre est certaine de venir.

Préparez-vous pour la saison maigre en déposant dans un compte d'épargne une partie de vos bénéfices chaque bonne saison.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Succursale de Saint-Jean, Qué.
L. J. ROBICHAUD, Gérant

Le succès est garanti à votre cuisson

LA FARINE QUAKER doit être non seulement la meilleure quant à la qualité, mais aussi toujours la même. Nous voyons à cela par des épreuves effectuées à chaque heure pendant l'opération du moulage.

Malgré les expériences de laboratoire ne suffisent pas. Le moulage de chaque jour est soumis à une épreuve pratique par notre maître boulanger. Il doit toujours être de la qualité Quaker exacte avant d'être mis en sacs et de porter la marque Quaker.

Votre travail de cuisson ne comporte aucun risque quand vous vous servez de la farine Quaker. Les boulangers qui réussissent emploient la farine Quaker.

Farine Quaker

Toujours la même—Toujours la meilleure

Sur chaque sac apparaît le Petit Bonhomme Quaker.

Fabriquée par la Quaker Oats Company aux MOULINS QUAKER PETERBOROUGH et SASKATOON

DISTRIBUTEURS:

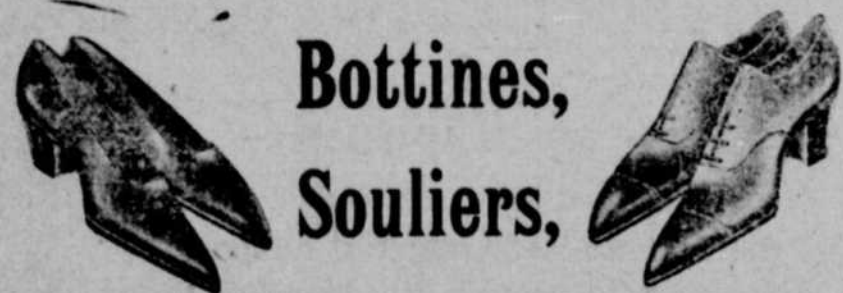
ST-JEAN—Tous les épiceries, ALBANY (Vt.)—J. E. Gardner. . . BEDFORD—B. R. Stevens. . . E. F. Currie. CLARENCEVILLE—J. A. Dussault. CLARENCEVILLE—Oscar St-Jean. FRELINGSBURG—J. H. Thompson. HENRYVILLE—E. Massena. HENRYVILLE—A. Tétrault. HOWICK—S. Beaudin. HOWICK—D. T. Nees. KNOWLTON—Sewall Hall. KNOWLTON—Miserer & Needham. LAFRANCOISE—D. Potvin. ORNSTOWN—Thos. Baird & Son. ROSEMONT—R. Perron. ST-ALEXANDRE—Fournier & Co. STE-ANGELE—A. Bontais. ST-ARNAUD—J. H. Brault. ST-CESAIRE—A. Grisé. ST-HENRI—C. H. Lamarre. WEST-BROME—F. J. Durkes.

Le Printemps.

Notre marchandise du printemps est arrivée. Nous avons tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de

CHAUSSURES DERNIER STYLE.

Nous avons les Dernières Nouveautés en



Bottines, Souliers,

à des prix ridiculement bas.

Réparations de chaussures de première classe faites à la main.

LOUIS McNULTY, Geo. St-GERMAIN, prop.

142 rue Richelieu, Saint-Jean.

TEL. 84.

En face du Théatroscope.

Lots à bâtir A VENDRE
Conditions faciles.
S'adresser à
F. PAYETTE & fils
Téléphones: 50 et 562

DAVID BEGNOCHÉ, BOIS ET CHARBON.
Bois de construction et moulin à scie
8 RUE GRANT, Saint-Jean. Téléphone 453

Feuilleton du Canada-Français

La Dame aux Millions

Par CHARLES FOLEY.

(24)

Au roulement de la voiture, Marcelle s'était levée et habillée à la hâte. Elle descendit prestement et ce fut une explosion de joie. Darnay lui conta de quelle façon on avait exploité son désir d'acheter une bague pour l'entraîner à Paris. La journée s'était coulée en courses et Mouchut prétendait n'avoir reçu l'argent que, vers huit heures. Il avait ensuite refusé de rien prêter à Richard avant le dîner.

La défiance du jeune homme, déjà éveillée par l'allure louche du gros Chu, s'accrut pendant le repas. Deux bouteilles de champagne défilèrent la langue du vieux garçon; il parla des cent lous de madame Biquet, coulant se rattraper, s'embrassant. Mais, flairant quelque piège, Richard avait pris l'alarme. Plantant son ami là, il se jeta dans un fiacre et arriva juste à la gare pour le train de dix heures.

— Seulement, termina Darnay avec une grimace—Mouchut a gardé les cent lous, et je n'ai pas l'anneau. Reprenez celui-ci, l'ancien, le vrai; je vous le rends et non pas en cachette cette fois; Mademoiselle Lise est témoin de mon engagement. Portez cette bague très ostensiblement. Ma mère me donne le droit de ne plus la ménager.

Et parce qu'il était sous le coup de sa colère et de son émotion, aussi parce que mademoiselle Lise était là, il ajouta un tas de choses énergiques: qu'il se marierait à l'église de Marny, au nez de madame Biquet et que ce serait la vraie bague homme qui bénirait l'union, en dépit de tous les évêques de France et de Navarre!

Mais le matin, l'enthousiasme frondeur du jeune homme s'effaça dans le bol de café au lait que mademoiselle Lise avait apporté pour Marcelle. Richard l'avait d'un seul coup. Puis il eut envie de dormir, et, comme il n'y avait qu'une pièce disponible, la jeune fille monta vite préparer sa chambre et elle la céda à Richard. Quand Lise la retrouva dans la salle, assise sur une chaise et toute pâle, elle cria sur un ton fâché:

— Allez vous reposer tout de suite, tout de suite.

— Ne parlez pas trop haut, dit mademoiselle Lise, vous le réveillerez; c'est lui la chambre. Écoutez un peu: ronfle-t-il d'assez bon cœur?

Elle semblait si contente que la vieille demoiselle n'objecta rien. — Puisque vous ne vous sentez pas lasse, voyez avec moi, près de mon frère. Depuis quelques heures, son indisposition a fait des progrès inquiétants. Il respire mal, il étouffe. Je crois mon pauvre M. le curé malade, bien malade!

Et tout le jour, en effet, le mal empira. Cette nuit d'orage avait été le coup de grâce pour le vieillard. De midi à six heures, le docteur vint deux fois. La troisième fois, le soir, il amena un confrère. Ils ne purent que constater la stupeur du sang versé, les parties défectives du poulmon. L'âge, l'épuisement du vieil homme ne leur laissaient aucun espoir. Doucement, à demi-mot, ils en avertirent Lise et, eux partis, les larmes que ne put retenir la pauvre fille avertirent le mourant.

— Je file un mauvais coton, n'est-ce pas, ma Lison! demanda-t-elle, se soulevant péniblement sur ses oreillers. C'est là ce qu'ils t'ont dit, les deux matérialistes? Que veux-tu, ma bonne, j'ai fait mon temps, chacun son tour. Si le bon Dieu m'appelle, il n'y a pas de mal, puisque je suis prêt. Un peu après il demanda:

— Je voudrais revoir les petits avant la fin. Amène-les-moi.

Et les deux jeunes gens près de son lit, Marcelle, sanglotant, Richard les yeux encore gros d'un sommeil de quatorze heures, le vieux brave homme leur prit les mains. En voyant la bague au doigt de Marcelle, il eut son claquement de lèvres mécontent et gronda doucement:

— Trop pressé, ça ne vaut rien comme ça, trop pressé!

Et de ses doigts malades, tremblants, fiévreux, il retira l'anneau, fit les prières et le béni. Ensuite il le rendit au jeune homme:

— Remettez-le-lui au doigt maintenant que ça s'est fait devant le bon Dieu, ça compte!

Il s'arrêta, le souffle lui manquant. Puis, l'haleine revenue avec sa face un reflet de sa fine malice de jadis, il ajouta:

— Je crois que cette fois j'obtiens mon changement pour la meilleure des parcelles... et je crois bien aussi que madame Biquet ne m'en délogera plus! Si un jour, ainsi que je l'espère, il prend envie à la dame de venir là-haut me rendre ma visite, dites-lui bien, mes enfants, que je ne la laisserai pas attendre sur la borne, mais que j'ouvrirai la grille... la grille toute grande...

Il ne put achever, très pâle, à bout de forces, et il les congédia d'un petit geste d'adieu.

Il fut administré une petite heure après et il mourut à l'aube, le corps et l'âme en paix, sans se débattre, sans même frissonner, emporté dans le grand vent inapaisé de l'orage, détaché de ce monde simplement, doucement, ainsi qu'une vieille feuille sèche.

XXII

L'enterrement eut lieu à Quimper, et Marcelle, plusieurs jours encore, resta auprès de mademoiselle Lise. Redoutant quelque nouvelle manigance de madame Biquet, Richard ne voulut pas s'éloigner et, tant bien que mal, il s'installa à l'auberge du village. Ce fut là que, un soir où il était assis au coin d'un feu destiné à combattre l'humidité de l'automne, vint le trouver Mouchut. Le gros homme entre-bâilla prudemment la porte et, s'arrêtant sur le seuil, demanda de loin, d'une voix assez pénible:

— Es-tu de bonne humeur, Dick?

Richard qui, pour ne pas suivre Marcelle et mademoiselle Lise dans leur visite quotidienne au cimetière, était rentré et tisonnait mélancoliquement, se retourna à cette voix connue et ne put s'empêcher de sourire:

— C'est toi, vieux traître. Entre alors... et ferme ta porte. Comment as-tu découvert ma retraite?

— Oh! cander! Tu crois donc encore à la discrétion des cochers de louage? Est-ce que madame Biquet ne sait pas tout, pauvre, et avant tout le monde?

— Tu as de la chance que j'aie besoin de toi, sans ça je t'aurais jeté dehors avec la commode, le lit et l'armoire sur le dos. Approche...

Regardant par le ton peu rancunier de Darnay, Mouchut entra, mais prudemment encore, car il vit que l'autre ne lâchait pas les pincettes:

— Tu sais, ce n'est pas de ma faute! Parole, ta mère m'a forcé. Aujourd'hui aussi, si je viens te déranger, ce n'est pas de mon propre gré, va, c'est elle qui m'y oblige. Elle serait bien venue te chercher elle-même, car c'est une diable de femme et qui ne doute de rien... Seulement, cette histoire du curé, ça lui fait peur!...

Quand on parle de lui ou qu'on prononce son nom, elle devient blanche comme un linge. C'est pour ça qu'elle n'est pas venue et qu'elle m'envoie.

Pour s'amuser du suraigu peur de Mouchut, Richard leva les pincettes. Mais comme il les abaissa presque aussitôt pour remuer les braises, l'autre, voyant qu'il n'avait à redouter aucune violence immédiate, prit une chaise et s'assit. Darnay demanda:

— Alors, elle ne va pas, la patronne?

— Si, elle va très bien, seulement... elle, si flegmatique de contume, si mesurée, elle est un peu fantasque et nerveuse. La pauvre madame Ward en voit de toutes les couleurs. Moi-même, Dick, je ne suis pas très heureux.

— Dis-moi donc ça, — exclama Richard, — ça me fait un vrai plaisir! Et plus sérieux: Je me demande de quoi a peur madame Biquet, maintenant que le curé est enterré. C'était un très brave homme, tu sais, et très fin sous sa mine bonasse: il me jugeait à ma juste valeur et m'agitait infiniment.

— On dit qu'il n'avait plus sa tête! — insinua Mouchut. Mais Darnay, levant ses pincettes, il reprit vivement: — Tu es bête, je ne fais pas de comparaison. Tu me dis qu'il t'estimait, je te crois.

— Il est vrai qu'il n'a pas eu beaucoup de temps de me connaître, — avoua Richard mélancoliquement, — mais c'était un véritable ami. Il m'a donné de très bons conseils. En quelques mois seulement, il aurait fait de moi un autre garçon... et va! Dans le train pour l'autre monde. Avoue que je n'ai pas de chance!

— Lui non plus! — murmura Mouchut, en fixant les pincettes. — Tous les jours est-il qu'à Marny, c'est fort triste. Je ne te dirai pas que la patronne a des remords... Oh! ça, non, tu la connais... Je crois plutôt qu'elle a peur d'en avoir! Elle est sujette à de petites crises bizarres où elle casse ses bouts de parapluie: symptôme grave! Tout le monde s'en ressent... alors... je suis chargé de te demander si tu ne voudrais pas revenir au castel... revenir sans la petite!

Darnay dressa les pincettes en l'air:

— Si tu reparies de ça, je te casse la tête!

— C'est bon, je n'en parlerai plus, inutile de te fâcher.

Et, parvenant à saisir les terribles pincettes, il gougaila doucement: — Permettez-moi de te débarrasser de ça: tu pourrais te faire mal sans le vouloir.

— C'est ce que la mère Biquet t'a chargé de me dire?

— Oui, à peu près... Est-ce vrai

que tu épouses mademoiselle Morain?

— C'est vrai.

— Je te comprends: elle est charmante. S'il ne s'agissait que d'elle, j'applaudirais... seulement il y a le père aussi, et dame! le père, c'est un crampin, un vrai!

— Oui, il y a le père, — grommela Richard rembruni. — Elle aurait pu être orpheline... Quand je te dis que je n'ai pas de veine!

— Au point de vue du cœur, je ne te blâme certes pas. Seulement il va falloir faire vivre ton beau-père, ta femme, les enfants probablement... et alors je me demande comment tu t'en tireras!

— Si tu crois que je ne me le demande pas! — fit Richard renfrogné. Et une idée lui vint: — Tu es sûr que la mort du curé n'a pas attiré la patronne, qu'elle ne s'en repent pas, qu'il n'y a rien à faire de ce côté-là?

Mouchut se gratta l'oreille:

— Elle se repent peut-être... au fond, mais bien au fond, par exemple! Dans la forme ça se traduit si durement que réellement ça ne peut pas s'appeler du repentir.

— Alors, toi, tu ne penses pas qu'elle fera quelque chose pour nous?

— Pour vous, certainement non! Pour toi, je ne sais pas: l'âme de cette femme-là, c'est la bouteille à encre.

Sans compter qu'en ce moment elle est d'un abord plutôt difficile. C'est au point que la grande Ward, malgré son amour pour la vie de château, m'a avisé ce matin de son désir de se faire rappeler par son mari. C'est à dire sa misère! Seulement, moi, tu comprends, j'aime mieux que la Ward soit là; elle écope du plus gros. Ça fait que j'ai pris les devants en prévenant ta mère qui a télégraphié à M. Ward pour qu'il nous laisse sa femme jusqu'au retour à Paris.

— Et si la consenti?

— Naturellement. Et qu'elle va en voir!

Ils éclatèrent de rire. Voyant son jeune ami quelque peu déridé, Mouchut avoua:

— C'est canaille, mais que veux-tu? Chacun pour soi. Moi, je reste à Marny, parce que je n'ai pas le sou.

— Pas le sou? Et les cent lous... les cent lous que tu me dois?

— Ne dis donc pas de bêtises! Tu sais aussi bien que moi que cet argent sortait de la caisse maternelle... et il y est rentré. Même on m'a fait payer la moitié du dîner sous prétexte que tu étais parti avant le dessert.

— A ce compte-là, ça doit te coûter cher les séjours chez maman... et pour l'agrément qu'on y trouve!

— Ça, c'est vrai, — fit piteusement Mouchut. — J'y suis souvent de ma poche, mais que veux-tu? Je suis bête: je m'imagine qu'à frôler l'argent, je m'agrandirai un peu. Je m'y écorche, voilà tout. J'y ai toujours été pris... et ce n'est pas à mon âge que je m'en corrigerais.

— Qu'elle te fasse perdre ton temps et ton argent ça te regarde. Mais moi, voyons, moi, son fils, elle ne peut pas me laisser, me marier à la crasse! Ce serait une honte. L'histoire du vieux brave homme a déjà excité les paysans contre elle. Dis-lui donc qu'elle est suffisamment détestée comme ça, qu'elle n'aggrave pas son cas par un second scandale. En ce temps d'anarchisme, ce ne serait pas prudent!

Il débitait cela, moitié railleur, moitié sérieux, sans conscience de son égoïsme. Mouchut se balançait sur sa chaise:

— Je sais bien, je sais bien, seulement j'aimerais mieux que tu lui dises ça toi-même!

Darnay commença à s'impaciter: — Non, non, c'est impossible. Après le rôle si pieux qu'elle a voulu me faire jouer, je ne peux pas retourner à Marny avant la nuit. Je connais madame ma mère: elle si fine qu'elle me tournerait et me retournerait. Je céderais, je ne suis pas de force. Mais c'est ton rôle, à toi, de servir de tampon, de supporter les chocs: tu as l'épaisseur voulue. Et quand même ça te serait encore plus pénible, l'ai-je dit, le droit d'exiger ça de toi. Après l'ignoble tour que tu m'as joué à Paris, j'aurais dû te flanquer dehors avec mon pied quel que part et, si je ne l'ai pas fait, c'est justement parce que je veux que tu te charges de dire tout cela à ma mère. Je consens à oublier les gifles que je te dois, mais à la condition que tu vas mijoter mon affaire, sérieusement. Si par hasard tu as le toupet de refuser...

La voix de Darnay devenant menaçante, Mouchut s'empressa de dire: — Mais je ne refuse pas, ainsi ne prends pas la mouche! — Quelle famille, deux Jésus! — Faut-il encore que je sache ce que tu me demandes.

— Je ne demande pas le Pérou, mais seulement de quoi vivre, de quoi me payer le nécessaire.

— Toi qui vis de superfutricane le gros homme, fort ennuyé d'être pris

encore une fois entre les exigences du fils et celles de la mère, et cherchant à se venger par de menues taquineries.

— Le superflu, je le gagnerai par mon travail. Richard avança cela gravement. Mouchut se renversa sur sa chaise, pouffant:

— Oh! celle-là, par exemple, elle est bonne... par ton travail! Laisse-moi me pâmer!

Et, le regardant avec une affectation d'ahurissement, il ajouta: — Toi! tu pourrais faire quelque chose... avec les mains que tu as là!

— Avec ma tête, surtout, — fit Darnay dans une présomption qui doublait la joie de l'autre.

— Non, je t'en prie, assez: ça ne te va pas. Je connais le cliché: c'est pas de toi. C'est du curé, de la petite, de l'importe qui... mais pas de toi! Tu as de bonnes intentions, je ne le conteste pas... car on peut en avoir en se croisant les bras!

— Je ferais des aquarelles. Mouchut tira son mouchoir et s'éventa:

— Tu me donnes chaud, mon petit, j'en sue à grosses gouttes.

— Je travaillerais l'harmonie... je ferais des mélodies.

— Avec accompagnement de luth ou de guitare? Change-moi de flanelle, chéri!

— Tu ne me crois donc bon à rien? — éclata le jeune homme. — Suis-je incapable d'aussi bien subvenir à un ménage que le premier rustre venu?

— C'est pas de ta faute... et pourtant c'est comme ça!

— As-tu mieux à m'offrir?

Mouchut prit une mine sérieuse, réfléchit, et proposa gravement:

(A suivre)

COMMENT LOIC SORTIT DE L'ENFER

"P't'êt' ben qu'ouï... p't'êt' ben qu'ouï!"

— Quelque Breton, Loïc avait toujours parlé comme le Normand de la légende.

Et cela, jusqu'à la fin.

Aussi, lorsque le recteur, après l'avoir eu en confession dernière, lui parla de restituer ce qu'il avait indûment pris et lui demanda: "Le voulez-vous?" Loïc, avec un éclair d'ironie au coin de l'oeil, répondit d'une voix rauque: "P't'êt' ben qu'ouï... p't'êt' ben qu'ouï."

Etant mort là-dessus, il tomba droit en Enfer.

Cependant, arrivé des derniers, et placé de la sorte, en ce lieu trop chaud, assez près de l'entrée, Loïc ne cessait de guigner la sortie.

En vain sa mémoire-lui rappelait à chaque instant la fatale parole: "Vous qui entrez ici, laissez toute espérance", le rusé Loïc ruminait son entreprise... Par moments, en dépit de ses brûlures, pour peu que tournât le dos un grand diable rouge qui le harcelait, Loïc ricana.

Chose étrange, loin de blasphémer comme les autres damnés, il bénissait la main de Dieu en de rapides colloques avec lui-même: "Tu ne l'as pas volé, Loïc, tu ne l'as pas volé!"

Seulement, quand le feu devenait trop vif: "Tout de même, faudrait pas qu'en dur, cette farce-là!"

Mais il s'en remettait humblement, le malin, à la pitié de Dieu.

Selon lui, "il y avait erreur". Et bien quoi! pour quelques pièces de cent lous, "griller comme un boudin" toute l'éternité!... Loïc n'y pouvait croire!

LA-haut, à des millions de milliards de lieues, un ange songeait. Il songeait au damné.

En présentant au Seigneur les comptes de Loïc, cet ange avait oublié un point, un seul, un rien, mais ce rien lui troublait sa joie, comme un remords l'âme d'un saint.

Loïc, à la Noël dernière, avait porté à l'église, dans ses bras, une malade qui voulait voir la crèche. De cet acte de bonté, l'ange n'avait pas fait.

Enfin, n'y tenant plus, il fit aveu à Dieu le Père.

— Ventre saint-gris! fit le bon Dieu qui, justement, causait avec Henri Quatre des misères du peuple, mais c'est une erreur judiciaire! Il faut revoir ça, mon ami! S'il y a des juges à Berlin, on les vaut tous les jours! Et c'est à nous de le prouver.

— Mais, Seigneur, vous avez dit... — Qu'on ne sortirait pas de l'enfer? — Oui, je l'ai dit... mais pour ceux, et ceux-là seuls... qui méritent cette rigueur.

— Oh, alors, Seigneur Dieu...

— Il n'y en aura pas des tas?... Dame!...

— En tous cas, Lucifer...

— Ah! ça, c'est autre chose... Ecoute: Loïc s'est perdu par son attitude; qu'il se sauve donc par sa fesserie!...

— C'est que... en toute loyauté...

— Ah! mon ami, assez! Veux-tu voir le diable en rit! Nous verrons bien si le proverbe est juste!

L'ange se dit: "Ma foi, puisque le Maître est si bon, pourquoi donc l'être moins que lui?"

Et ayant beaucoup réfléchi, bien mûri son plan, le brave garçon d'ange alla surprendre en son vieux lit de

Mme DAVIS, UNE RUINE NERVEUSE

Dit aux femmes comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a ramenée à la santé.

Winnipeg, Man.—"Je ne puis assez louer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pour son efficacité dans mon cas. J'étais une ruine nerveuse, et devais faire un effort pour faire mon ouvrage. Même le bruit de mes enfants qui jouaient me donnaient envie de crier, s'ils me s'éloignaient pas de moi. Le médecin dit qu'il ne pouvait rien faire pour moi. La mère de mon mari me conseilla de prendre le Composé Végétal, et j'ai immédiatement commencé. Maintenant j'ai un beau bébé gras, je le nourris et j'ai du plaisir à faire mon ouvrage. Je ne puis m'empêcher de recommander un tel remède, et tous ceux qui me voient aujourd'hui après m'avoir vue avant d'en prendre, constatent son efficacité."—Mme Emily Davis, 721 McGee St., Winnipeg, Man.

Le Manuel Confidentiel de Lydia E. Pinkham sur "Les Maladies Particulières de la Femme" vous sera envoyé gratis, sur demande. Ecrivez à The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Copley, Ont. Il contient des renseignements précieux.

chêne le recteur de Loïc: il souffla sur les yeux du prêtre, et le recteur mourut.

Tout cela, pour sauver Loïc. C'est ainsi que les Justes servent au bonheur des autres.

Pour une peccadille, le vieux recteur fut condamné à une demi-heure de purgatoire.

En y allant, il lui fallait passer justement devant cette porte de l'Enfer que surveillait l'oeil attentif de Loïc.

Poussé par l'ange, le recteur tourna la tête vers la porte. A la vue du gardien cornu, il se signa. Devant le signe, les démons écumants se jetèrent ensemble à plat ventre, sur le sol brûlant.

— Housse! pensa Loïc, voici l'heure et l'instant...

Il bondit... Mais, à la porte, il s'embarrassa les pieds dans les jambes du démon, toujours couché sur le sol. Heureusement pour Loïc, le gardien cornu n'avait jamais vu se produire d'évasion et ne pouvait en admettre: tout frissonnant d'ailleurs à l'effet terrible sur lui du signe de la croix, il demanda vivement: "Est-il là encore?"

A quoi Loïc, d'une voix de male peur, répondit malignement: "P't'êt' ben qu'ouï... p't'êt' ben qu'ouï!"

Et il franchit le seuil en crachant sur le diable. Furieux, celui-ci se releva: "Ah! c'est toi!"

Le poing gauche sur la hanche, et faisant le pied de nez, Loïc ricana: "P't'êt' ben qu'ouï... p't'êt' ben qu'ouï!"

Sur les remparts du ciel, tous les saints se tordaient de rire.

Jean DE LA HEVE.

MUSIQUE

24 MORCEAUX POUR 35c

Envoyez 35c au PASSE-TEMPS, 20 Eternité,

Un Remède contre la Dyspepsie

M.D. prouve: "Toute personne souffrant d'une indigestion chronique ou de constipation peut se guérir en prenant de 15 à 20 capsules d'Extraits de Bismarck après chaque repas et au coucher. Ce remède est vendu par les pharmaciens sous le nom de *Sirop de Bismarck* de la *Mère Scler*." Procurez-vous le véritable. 50c. et \$1.00 la bouteille.

LACADIE

La fête de Pâques fut célébrée d'une manière très solennelle cette année dans notre église paroissiale. Une cérémonie imposante est venue ajouter à l'éclat de ce beau jour. Les enfants de la paroisse firent leur première communion. Une messe fut célébrée à 7 h. heures par le révérend Alphonse Cloutier, neveu de notre dévoué curé. Le chant et la musique furent rendus par les élèves du couvent. Le sermon de circonstance fut donné par M. Alphonse Cloutier. A 9 h. heures, eut lieu la messe paroissiale. M. le curé J. A. Cloutier officiait. La chorale sous la direction de M. Arthur Fontaine rendit avec succès la messe en do de Bachmann. Les solistes étaient MM. Joseph Godin, Dr. P. A. L'Écuyer, Albert Bourassa, Zacharie Martin. Mlle Augustine L'Écuyer était à l'orgue. Un éloquent sermon sur la Résurrection de Notre Seigneur fut prononcé par le Révérend Alphonse Cloutier.

ILE-AUX-NOIX

C'est avec regret que nous avons apprise la mort de Mme S. Bombardier, de Saint-Jean, survenue ces jours derniers, à l'âge de 45 ans. Mme Bombardier née Azelle Gaudreau laisse pour pleurer sa perte son époux, 2 fils Raymond et Louis-Aimé, et une fille Marguerite-Marie Bombardier, son père et sa mère, M. et Mme Louis Gaudreau, trois frères, Elphège, à Lacolle; Georges, à Saint-Paul Ile aux Noix et Emery, à Saint-Jean; cinq sœurs, Mme S. Boudreau, à Lowell, Mass.; Malvina, Mme Delphis Boudreau, à Montréal; Corinne, Mme J.-Albert Martin; Médéric, à Saint-Paul, ainsi que Mlle Amanda et Annette Gaudreau, à Saint-Paul Ile aux Noix. A la famille en deuil nous adressons nos plus sincères sympathies.

Samedi, 24 mars il y eut une assemblée des commissaires d'écoles. Deux de nos institutrices ont été ré-engagées, Mlle Aline Perrier pour l'école de l'arrondissement No 1 avec augmentation de dix piastres et à l'école No 3 Mlle Irène Bisailon avec augmentation de quinze piastres, reste à engager une institutrice à l'école modèle du village.

M. et Mme Rodolphe Boudreau font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Boudreau, grands-parents de l'enfant. La mère et l'enfant se portent bien. Nos félicitations.

Mercredi dernier eut lieu le service de M. Cyrille Boudreau, chanté par M. le curé Couvrette. Le défunt laisse pour le pleurer quatre garçons MM. Joseph, Eugène, Adolphe et Zéphir et quatre filles Mme Fortunat Chabot, à Montréal; Mlle Alma et Mlle Victoire et une religieuse (Eloïde), aussi deux frères MM. Romain et Rémi et une sœur Mme Alfred Landault.

M. Langlois, de Saint-Jean, conduisait le deuil et les porteurs étaient ses beaux-frères MM. Arthur Bisailon, Napoléon Girard, Jules Trahan, Baptiste Trahan, son neveu M. Joseph Raymond et M. Valentin Poirier. Deux de ses petits-enfants firent la quête MM. Rodolphe Boudreau et Armand Boudreau.

A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

— Quelques étudiants sont à passer leur vacance de Pâques dans leur famille. Remarqués: M. Ernest Bisailon et M. Eugène Bisailon chez M. Wilfrid Bisailon, M. Fernand Hébert chez M. le Dr. A. Hébert, Mlle Jeanne et Béatrice Bisailon chez M. Art. Bisailon.

— La famille Cyrille Boudreau remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont donné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Cyrille Boudreau, arrivée la semaine dernière.

NAPIERVILLE

Monsieur J.-Bte. Beaudin, de la paroisse, doit partir prochainement pour aller demeurer à Saint-Bernard de Lacolle où il a acheté une terre formant 140 arpents.

— Mlle Annette Hébert qui demeure depuis quelque temps à Lacolle, chez son grand-père, est venue passer les fêtes de Pâques chez ses parents.

— Monsieur Victor Girard, du village, était de passage à Saint-Jean, dimanche dernier, chez ses parents.

— Monsieur Albert Marceau, de Boston, est en visite à Napierville, chez son frère Willie qui est retenu à sa chambre depuis quelque temps par la maladie.

— Monsieur Albert Renaud, du village, est parti lundi dernier, pour aller demeurer à Montréal.

— Mme Vre Alfred Dionne, de Manchester, qui était en promenade à Napierville, chez ses parents, depuis quelques mois, est partie la semaine dernière, passant très enchanée de son voyage.

— Monsieur Edmond Lestage, de village, a donné, le dimanche de Pâques, un grand dîner auquel plusieurs amis bien appréciés furent servis avec toute la courtoisie d'un hôte. Parmi les invités on remarquait M. Lestage, Jules Bisailon, Adrien Desautels, J.-Bte. Varignon et autres pa-

rents. Tous passèrent amicalement la journée et conserveront un bon souvenir de cette jolte fête qui restera longtemps gravée dans leur mémoire.

— Les élèves du collège de Saint-Jean et de Montréal sont venus passer les fêtes de Pâques chez leurs parents.

— Monsieur Wilfrid Paré, de Montréal, était de passage dans la localité, ces jours derniers, chez ses parents.

— Monsieur Joseph Vivier, de Saint-Bernard de Lacolle, était en promenade à Napierville, ces jours derniers, chez ses parents.

SAINT-GREGOIRE

Mlle Lucienne Choquette et Aline Jetté sont allées à Saint-Hyacinthe, lundi dernier, rendre visite à Mlle Gilberte Jetté et Yvonne Labarre, ainsi qu'à notre ancien curé M. J.-E. Roy.

Un double deuil vient de frapper cruellement l'une de nos estimables familles. Vendredi dernier, s'éteignait après quelques jours de maladie, Madame Célanire Rocheleau à l'âge de 68 ans et veuve de M. Ovide Bousquet. Les funérailles eurent lieu lundi, en notre paroisse.

A peine la terre s'était-elle refermée sur cette tombe, que son frère M. Philias Rocheleau décédait lui aussi à l'hôpital de Saint-Jean, à l'âge de 62 ans, après plusieurs semaines de souffrances. Les restes du regretté défunt furent ramenés à son foyer, et ses obsèques, des plus imposantes, eurent lieu mercredi, au milieu d'une assistance nombreuse et émue. M. Philias Rocheleau qui est époux de Alexina Beaudré avait précédé depuis longtemps déjà dans la tombe, laisse pour le pleurer, deux filles (Thérèse) Mme H. Grammon, et (Stella) Mme Sylvia Lalanne. Les deux regrettes disparus laissent en outre leur vieille mère âgée de 91 ans, dont la douleur fait peine à voir, et deux frères MM. Antoine et Ulric Rocheleau, de Drummondville. A cette famille si cruellement éprouvée, vont nos sincères condoléances.

— La semaine dernière, Mlle Dolores et Anais Fortier rendaient visite à Mme François Monat, à Cowansville; à Mme Théodore Barrière et M. Herman Fortier, à Saint-Gregoire, ainsi qu'à plusieurs autres parents et amis. Elles se rendirent ensuite chez leur père, M. Zoel Fortier, à Marieville, et de là à l'Ecole normale de Saint-Hyacinthe, voir leur jeune sœur Mlle Suzanne, et à Montréal, saluer leurs amis. Après cette agréable tournée Mlle Dolores nous quitta pour retourner à Fall River, avec son jeune compagnon de voyage M. Octave Desmarais qui était venu rendre visite à ses jeunes sœurs au Couvent de Saint-Hyacinthe.

— Les comités conjoints d'Iberville et de Saint-Jean, auront dorénavant les services d'un agronome officiel du gouvernement de Québec, dans la personne de M. J.-Rodolphe Saint-Arnaud. Il a commencé sa première tournée d'inspection, dans notre paroisse, quelques jours seulement après être arrivé à Iberville où il fixera son bureau.

LAPRAIRIE

A Laprairie, le 24 mars, avait lieu le service anniversaire de M. Alexandre Gagnon père.

— Les deux dernières semaines du Carême, à Laprairie, ont été consacrées aux retraites. Pour la 11^{ème} semaine, cette retraite fut prêchée aux dames et aux jeunes filles; et la semaine sainte, pour les hommes.

Les instructions de cette retraite, ont été données par les Pères Oblats de Jésus Marie.

— M. Adrien Perron, du rang Saint-Gregoire, a loué son terrain pour aller demeurer à Saint-Jean. M. Théodore Perron, a fait encan de son roulotte de ferme, pour aller demeurer à Laprairie.

— A Laprairie, la semaine dernière, avait lieu les funérailles de M. J. A. Boleau, lauréat, de cette paroisse.

— Madame Hubert Lemieux qui était gravement malade, depuis plusieurs semaines, et qui est maintenant à l'hôpital Notre-Dame, prend beaucoup de mieux.

Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

MAGOG

M. et Mme Antoine E. Pothier et leur fille Asma, de Magog, sont partis pour aller passer quelques semaines aux Etats-Unis où ils visiteront Clermont, N. H., New-Bedford, Mass., et Fall River, Mass.

SAINT-SEBASTIEN

M. Hormidas Frégeau et Mlle Zéphirine Frégeau, de Saint-Albans, Vt., étaient parmi nous chez leurs parents, au jour de Pâques.

— M. Aug.-Olivier Frégeau, de Saint-Sebastien, était à Henryville, dimanche dernier, en visite chez M. Victor Desautels.

— M. David Campbell, de Saint-Sebastien, est allé demeurer à Saint-Jean, avec sa fille Mme Romain.

FRELIGHSBURG

M. et Mme Herta Frégeau née Alma Brouillette, font part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils qui a reçu les prénoms de Joseph-Honoré-Philippe. Parrain, Philippe Frégeau, cousin; marraine, Liliane Frégeau, sœur de l'enfant. Portense, Mme D. Martel.

SAINT-BASILE LE GRAND

La température froide de Pâques nous a amené bien peu de visiteurs en ce beau jour. Cependant on remarquait: MM. Léopold Gauthier, professeur au collège de Saint-Jean et son frère Antoine, finissant au même col-

lège, de passage chez leur père, M. Alarie Gauthier; Monsieur Rosario Adam, chez son père Alphonse Adam; M. et Mme Paul Bouthillier, de Montréal, chez M. Frédéric Bouthillier.

BEDFORD

Nous aurons bientôt un magasin de la Commission des Liqueurs, une majorité de 42 ayant voté en faveur, le 28 mars dernier. Plusieurs rumeurs circulent donnant tantôt à l'un, tantôt à l'autre, le contrôle de ce magasin, cependant il n'y a rien d'officiel encore.

— En visite dans notre petite ville, à l'occasion de la fête de Pâques: Mlle Aline Demers, M. Auguste Demers, chez Mme Vre Napoléon Demers; M. et Mlle Bissard, de Montréal, chez M. Léandre Gosselin; M. et Mme L. Guay, de Highgate, chez M. Wilfrid Giroux; M. et Mme Paquette, de Saint-Jean, leurs fils Léo et René chez M. J. Bouchard; M. Alcides Béchard chez M. J. Gendron; M. et Mme Donat Leblanc chez Mme D. Leblanc.

— M. Hector Langevin, des Trois-Rivières et Mlle Adrienne Langevin, du couvent de Sutton, chez leur père M. le notaire Langevin.

— M. et Mme Mercier, de Saint-Jean, chez M. Joseph Payette; M. et Mme de Tonnancourt, de Montréal, chez M. C. E. Jetté, Mlle Noia, M. John, Charles, Thomas Mullin dans leur famille.

— M. Edouard Thibault a passé le jour de Pâques chez ses parents, à Sutton.

— M. Oscar Moreau est allé à Knowlton chez des amis.

— Mme Bouchard, de Montréal, passera quelque temps chez sa sœur Mme Vre Nazaire Paré.

— Nous apprenons avec plaisir que le Dr G. O. Leblanc retenu à Montréal par la maladie, est maintenant rétabli.

SAINT-SABINE

M. et Mme Joseph Tarte, de Richelieu ainsi que MM. L. et G. Ponton, de Sainte-Brigide, étaient le jour de Pâques en visite chez M. Grégoire Tarte.

Nous regrettons d'apprendre que Mme Pierre Lanoue est assez gravement malade. Nous formulons des vœux pour son rétablissement.

— M. et Mme Adolphe Barrière, d'Adamsville, ainsi que Mlle Alma Barrière, de Farnham, étaient récemment en visite chez M. J. Barrière.

— M. Frédéric Martel ainsi que M. M.-A. Martel, de Farnham, et M. Dieudonné Martel, de Bedford, étaient en visite, dimanche, chez M. Alexis Martel.

— M. Léonidas Choquette, de Farnham, était, dimanche, en promenade chez M. Magloire Larivière.

— M. E. Quintin, de Saint-Gregoire, était, la semaine dernière, en visite parmi nous.

— MM. A. L'Homme, W. Rainville, Albert Phoenix, W. Lague, du collège de Farnham, sont venus passer leur vacance de Pâques parmi nous.

— M. et Mme Y. Beaulieu, de Highgate; M. et Mme Oliva Gaboriault, de Stanbridge, étaient, à Pâques, les hôtes de M. Joseph Gaboriault.

— Mlle Léona Gaboriault est revenue d'une promenade de quelques semaines chez sa sœur Mme A. Lanoue.

— Mlle Berthe L'Homme est partie pour une promenade à Saint-Jean depuis quelques semaines, chez son oncle M. Théodore L'Homme.

— M. J. B. Gagnon, de Farnham, était, lundi, en visite au presbytère, chez M. l'abbé Tourigny.

FARNHAM

Miles Alice, May et Madeleine Bailargeon, de Marieville, étaient en visite chez Mme J. E. Bailargeon, de la rue Meigs.

— Nous avons à déplorer la mort de M. Steele, de l'avenue Dupuis, employé comme Road Master sur le C. V. R., qui est survenue mardi à la suite d'une opération, à Montréal. M. Steele n'était parmi nous que depuis l'automne dernier et ne comptait que des amis.

— Mardi avait lieu la réunion du conseil qui était au complet. Après les affaires de routine, une surprise était réservée au nombreux public lorsque M. Edgar Choinière proposait et secondé par M. Martin que M. Horace Séguin soit engagé en remplacement du chef électricien M. W. Girard. Tous ont voté pour cette motion à part de l'échevin Paquin qui a enregistré son vote contre cette chose qu'il qualifie d'injustice. Il demandait de remettre la chose à une quinzaine pour enquête, ce qui lui fut refusé. Le public qui paie les pots cassés demanda au conseil les raisons de ce renvoi et il fut refusé toute information. M. Séguin est un gentil garçon, mais d'après ses propres paroles ne se reconnaît pas compétent pour ce poste, n'ayant jamais fait d'études sur l'électricité autre que comme homme de ligne. Cette action est très mal vue des contribuables, mais peu importe cela ne compte à rien sous le régime des Guilmot. Espérons qu'un jour assez rapproché, nous serons débarrassés de ces empereurs qui sont à tout bouleverser notre empire municipal.

GRANBY

Le 1^{er} avril, avait lieu chez M. O. Beaudry, une soirée récréative. Il y eut chant, musique, danse et la soirée se termina par un délicieux goûter. Parmi les invités on remarquait M. et Mme Mingo, M. et Mme Robert, M. Tremblay, M. Cadieux et son fils, M. et Mme Beaudry, M. Louis Parent et Mlle Beaudry, M. Denis Mingo et Mlle

Lait de campagne

Pur et parfaitement conservé avec toute sa richesse.

LAIT ST. CHARLES

Borden

Recommandé par le Dr. J. G. B. Borden, C. M. D., Montréal.

Votre abonnement est-il échu?

CONCERT

Theatre Imperial
Lundi 9 Avril 1923, à 8.30 p.m.

M. José Delaquerrière,
1^{er} ténor du Théâtre municipal de la Gaîté Lyrique de Paris.

Mme André Amalou-Jacquet,
1^{er} prix d'excellence du Conservatoire de Paris, — Harpiste Virtuose.

M. H. Maurice Jacquet,
Pianiste compositeur, — 1^{er} chef d'orchestre du Théâtre Municipal de la Gaîté Lyrique de Paris
Direction artistique J. A. MORENCY.

Billets en vente à la Pharmacie Régnier.

Nos Gagnants de notre Concours

10, 15, 21, 35, 46, 89, 120, 130, 140, 156, 270, 341, 435, 546, 617, 718, 829, 843, 833, 960, 920, 933, 918, 936, 999.

Les personnes ayant des cartes portant les Nos. ci-dessus voudront bien venir réclamer leur prix.

Notre vente de tapisseries commencera la semaine prochaine. Lisez cette annonce.

HENRI BERNARD & Fils

62 RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN. Tel 183

AVIS AUX DYSPÉPTIQUES.

Mesdames, Messieurs:— Vous n'êtes pas dyspeptiques par plaisir. N'aimeriez-vous pas vous guérir de cette triste maladie en prenant des remèdes naturels. Nous garantissons que "Les Pastilles Végétales Anti-Dyspeptiques d'Elz. Laliberte" guériront n'importe quel cas de dyspepsie.

EN VENTE CHEZ ELZ. LALIBERTE, ENRG.

420 rue Ste-Catherine Est, MONTREAL.

N. B.—Nous avons des remèdes pour toutes les maladies. Consultez-nous.

En vente chez Louis Côté, fils 115 rue Saint-Jean, Saint-Jean, P. Q.

Demandez notre circulaire. Prix: 65 cts et \$1.25 la Boîte.

Garage d'Iberville

N'oubliez pas de vous adresser chez nous
POUR TOUS GENRES DE

REPARATIONS D'AUTOMOBILES

Agence des pneus "Firestone"

A. DUCLOS,

91ème Avenue, Iberville.

Téléphone 295



L'Ouest

service quotidien de trains à destination de

Fort William, Winnipeg, Brandon, Regina, Moose Jaw, Saskatoon, Medicine Hat, Calgary, Edmonton, Vancouver et tous les points intermédiaires

Pour plus d'informations, Adressez-vous aux Agents ou à

C. A. LABERGE,

Agent en ville du trafic voyageur

Tél. Bell 75 et 66 117 Rue Richelieu, ST-JEAN, P. Q.

Le Pacifique Canadien

LES PRODUITS

CRESOBENE

Balançiques — Antiseptiques — Germicides
Contre les toux chroniques et aiguës, les bronchites, laryngites, rhumes, grippe et maux de gorge.

SIROP, 25 sous — CAPSULES, 50 sous.

Envoyés par la poste.

CIE DES CAPSULES CRESOBENE, 274, rue St-Denis, Montréal

LE MAGASIN DU PEUPLE LeSieur & Frère, TAPISSERIE



Le plus grand assortiment de Papier Tenture dans la ville et remarquez que nos tapisseries ont 22 pcs de large au lieu de 19 pcs, ce qui représente une grande Economie.

S. V. P.—Voyez notre assortiment et nos prix (Cahier fourni sur demande).

A nos clients de la campagne nous fournirons gratuitement un cahier montrant 10 patrons différents à des prix exceptionnellement bas. Malheur nous le coupon ci-dessous et vous recevrez notre cahier par le prochain courrier.

LESIEUR & FRERE.

Veuillez nous envoyer gratis votre cahier de Papier Tentures montrant 10 modèles différents à Prix réduits.

Nom

Adresse

Meubles, Tapis, Rideaux, Poêle-fournaise
Poèles, Pr-larts, etc.

PRIX LES PLUS BAS.
LeSIEUR & Frère,

Pompes Funèbres Téléphone : Jour 238
Nuit 101w - 404 j

En face de l'Hotel St Jean, Saint-Jean, P. Q.

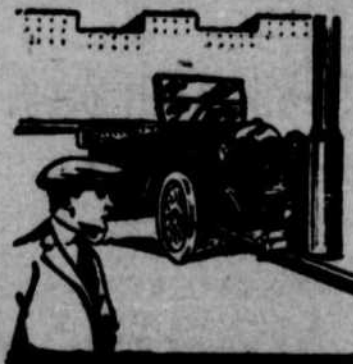
Agence pour les

GRAMOPHONES COLUMBIA

Pour vos Tapisseries,
Verreries, Vaisselles de toutes sortes,
Jouets, Livres et Cahiers d'écoliers,
Achetez maintenant. Nos prix sont les plus bas.

JOS. BOUDREAU, Fils,

LIBRAIRE



Des Accidents
arrivent aux autos
en dépit de toutes
les précautions.

Protégez-vous contre toutes pertes en nous faisant assurer votre voiture contre les pertes par accidents. Alors, si elle est endommagée ou détruite, pas d'inquiétude. Notre police couvrira la perte qui sera payée promptement. Nous avons un service et des taux spéciaux pour les automobiles. Consultez-nous.

McW. B. RICE & Fils, Ltée.

Téléphone: 251

Résidence 4423

Courtiers d'Assurances,

21 RUE SAINT-JACQUES, - SAINT-JEAN.

JOS. POIRIER,
EPICIER.
Agent pour le fameux

Séparateur-DeLaval seulement

Pour réparations, informations, prix et

conditions, s'adresser à

137 rue St-Jacques, SAINT-JEAN

Téléphone 165w